



# RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

## DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE ET ANNULATION DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT; COMMUNIQUÉ DE PRESSE; ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR DU FMI POUR LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Juin 2014

Dans le cadre des consultations avec la République centrafricaine au titre d'une demande de décaissement au titre de la facilité de crédit rapide et annulation de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier.

- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services de l'institution en vue de son examen par le Conseil d'administration le 14 mai 2014, à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 2 avril 2014 avec les autorités de la République centrafricaine sur l'évolution et les politiques économiques du pays à entreprendre dans le contexte d'un arrangement au titre de la facilité de crédit rapide. La rédaction du rapport, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 1<sup>er</sup> mai 2014.
- Une **analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Un **communiqué de presse** résumant les avis du Conseil d'administration formulés à la réunion du 14 mai 2014 consacrée à l'examen du rapport des services du FMI, qui concluait les discussions.
- Une **déclaration de l'Administrateur** du FMI pour la République centrafricaine.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément.

Lettre d'intention adressée par les autorités centrafricaines au FMI\*  
Mémoire de politiques économiques et financières des autorités centrafricaines\*  
Protocole d'accord technique\*  
\*Inclus aussi dans le rapport des services.

La politique régissant la publication des rapports des services du FMI et des autres documents autorise la suppression d'informations sensibles pour les marchés.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :  
International Monetary Fund • Publication Services •  
P.O. Box 92780 Washington, D.C. 20090 •  
Téléphone : +1 202 623 7430 • Télécopie : +1 202 623 7201 •  
Adresse électronique : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) • Internet : <http://www.imf.org>  
Prix unitaire (imprimé) : 18 dollars

**Fonds monétaire international,  
Washington, D.C.**



## RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

1er mai 2014

### DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE ET ANNULATION DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT

### RÉSUMÉ ANALYTIQUE

**Contexte:** La prise de pouvoir le 24 mars 2013 par une coalition de rebelles (Séléka) a déclenché une crise politique et sécuritaire entraînant une brusque contraction de l'activité économique, des difficultés budgétaires, une destruction généralisée des infrastructures administratives et économiques, la paralysie de l'administration publique, des conflits intercommunautaires et une grave crise humanitaire. Le nouveau gouvernement de transition, en place depuis début 2014, est confronté à d'importants défis, notamment le rétablissement de la sécurité, le redémarrage de l'activité économique et la reconstruction du processus démocratique. Avec le réengagement des bailleurs de fonds, l'économie devrait légèrement repartir en 2014, à condition qu'une amélioration de la situation sécuritaire permette une reprise des activités agricoles et des échanges commerciaux.

**Problématique du programme:** Les autorités tiennent à faire part au FMI de leur décision d'annuler, avec effet immédiat, l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) approuvé le 25 juin 2012. Elles sollicitent un décaissement de 8,355 millions de DTS (15% de la quote-part, soit 12,9 millions de dollars EU) au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR) pour répondre aux besoins urgents de financement de leur balance des paiements et pour accompagner leur programme économique pour 2014 et leur réengagement avec les partenaires au développement. Une deuxième FCR pourrait suivre d'ici la fin de l'année sous réserve de la présence continue de besoins urgents de financement de la balance des paiements et de résultats satisfaisants au titre de la première FCR. Il est primordial que les engagements d'assistance financière et technique soient respectés en temps voulu pour maintenir la dynamique et sortir de la situation d'urgence.

#### Principales recommandations:

- **Préparer le terrain pour une normalisation du processus budgétaire.** Limiter les dépenses exécutées selon des procédures d'urgence et rétablir la connexion entre les logiciels du budget et de la comptabilité.
- **Garantir une utilisation transparente et responsable des ressources publiques.** Assurer le bon fonctionnement du Comité de trésorerie et du Comité multi-partenaires chargés de la gestion et du contrôle des finances publiques pour réduire les risques fiduciaires.
- **Mettre en œuvre une politique prudente en matière de finances publiques et rétablir la discipline budgétaire.** Renforcer le recouvrement des recettes, mieux hiérarchiser les dépenses, améliorer la gestion des flux de trésorerie et apurer progressivement les arriérés intérieurs.
- **À moyen terme, promouvoir une croissance solidaire et créer des opportunités d'emplois.** Élaborer des procédures inclusives de résolution des conflits, créer une marge de manoeuvre budgétaire pour les dépenses sociales et autres dépenses prioritaires et améliorer le climat des affaires.

Approuvé par  
**Michael Atingi-Ego**  
**(Département Afrique) et**  
**Bob Traa (Département de la**  
**Politique, Stratégies et**  
**Evaluations)**

L'équipe des services du FMI, qui s'est rendue à Yaoundé du 20 au 27 février 2014 et à Douala du 24 mars au 2 avril 2014, était composée de Ekué Kpodar (chef de mission), Etienne Yèhoué, Abdelrahmi Bessaha, Gustavo Ramirez et Michel Bua (représentant résident) (tous du Département Afrique). L'équipe s'est entretenue avec le Ministre des Finances, M. Rémy Yakoro, ainsi que son équipe technique et a travaillé en étroite collaboration avec les représentants de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, de l'Union européenne et de la France. Abdoulaye Tall (du Bureau des administrateurs du FMI) a participé aux entretiens de politique générale au cours des deux missions.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Glossaire</b>	4
<b>CONTEXTE, ÉVOLUTION RÉCENTE ET RÉSULTATS OBTENUS DANS LE CADRE DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT</b>	6
<b>ENTRETIENS</b>	9
A. Perspectives et risques macroéconomiques	9
<b>MISE EN OEUVRE D'UNE POLITIQUE BUDGÉTAIRE DESTINÉE À RÉTABLIR LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET À RELANCER LA CROISSANCE</b>	11
A. Politique budgétaire et réformes	11
B. Situation de la dette extérieure	13
C. Besoins d'assistance technique et coordination entre les partenaires	14
<b>SUIVI DU PROGRAMME ET CAPACITÉ DE REMBOURSEMENT</b>	14
<b>ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI</b>	16
<b>ENCADRÉS</b>	
1. The Unfolding Crisis and its Attempted Resolution	7
2. External Support	12
3. Coordination entre les bailleurs de fonds	15
<b>GRAPHIQUES</b>	
1. Long Term Economic Trends	6
2. Perspectives macroéconomiques, 2006–15	19

**TABLEAUX**

1.	République Centrafricaine: principaux indicateurs économiques et financiers 2009–15	20
2.	Opérations financières de l'administration centrale, 2009–15 (en milliards de FCFA)	21
3.	Opérations financières de l'administration centrale 2009–15 (en pourcentage du PIB)	22
4.	Situation monétaire, 2009–15	23
5.	Balance des paiements, 2009–15	24
6.	Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2014–24	25

**ANNEXE**

I.	Lettre d'intention	26
----	--------------------	----

**PIÈCES JOINTES**

I.	Mémoire de politiques économiques et financières, 2014	29
II.	Protocole d'accord technique, 2014	40

## Glossaire

ACCT	Agence Comptable Centrale du Trésor
ANLC	Agence nationale de lutte contre la corruption
AT	Assistance technique
AVD	Analyse de viabilité de la dette
BAD	Banque africaine de développement
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique centrale
CEEAC	Communauté économique des états d'Afrique centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CIPREF	Commission inter-ministérielle pour les réformes économiques et financières
CNT	Conseil national de transition
COFACE	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur
CSGFP	Comité de suivi et de gestion des finances publiques
CS-REF	Cellule de suivi des réformes économiques et financières
CT	Comité de trésorerie
CUT	Compte unique du Trésor
DDR	Désarmement, Démobilisation et Réinsertion
DDRRR	Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réinstallation, et Réinsertion
DGDDI	Direction générale des douanes et des droits indirects
DGID	Direction Générale des Impôts et des Domaines
DPI	Dialogue politique inclusif
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FCR	Facilité de crédit rapide
FEC	Facilité élargie de crédit
GESCO	Logiciel de gestion de la comptabilité du gouvernement
GFP	Gestion des finances publiques
GIC	Groupe international de contact
LDI	Lettre d'intention
MPEF	Mémorandum de politiques économiques et financières
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
MISCA	Mission internationale de soutien à la Centrafrique
PAT	Protocole d'accord technique
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le développement
PURD	Programme d'Urgence pour le relèvement durable
RCA	République Centrafricaine
RS	Repère structurel
TUPP	Taxe Unitaire sur Produits Pétroliers

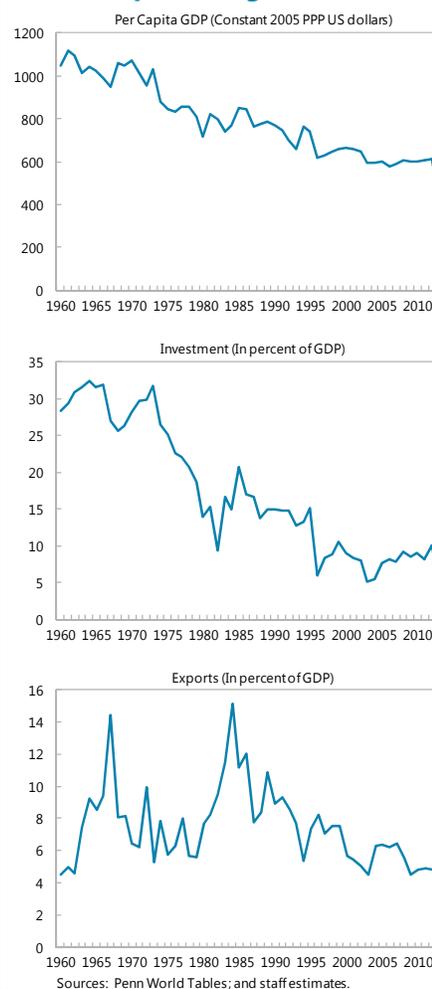
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne

## CONTEXTE, ÉVOLUTION RÉCENTE ET RÉSULTATS OBTENUS DANS LE CADRE DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT

**1. La croissance économique en République Centrafricaine (RCA) a été insuffisante ces dernières décennies pour assurer la stabilité économique, la création d'emplois et le développement social.** De ce fait, la pauvreté est restée omniprésente et les indicateurs sociaux étaient déjà médiocres avant la crise de 2013, laquelle a plongé le pays dans le chaos, en réduisant considérablement l'activité économique et en réduisant encore un peu plus le maigre niveau de vie de la population. Le contexte socio-économique déjà fragile a été exacerbé par la crise récente (Graphique 1).

**2. La crise politico-sécuritaire de 2012–2013 en RCA s'est prolongée par une catastrophe humanitaire et a entraîné un effondrement des activités économiques.** Toute l'année dernière, le pays a été en proie à une vague de pillages, de destruction des infrastructures et au chaos, en raison de l'incapacité des dirigeants de la coalition de rebelles (Séléka) d'arrêter les abus contre la population, assurer la sécurité et redémarrer l'économie.<sup>1</sup> À fin 2013, un quart de la population, soit 1 million de personnes, étaient déplacées. Dans ce contexte de crise humanitaire, les fortes pressions internationales ont conduit le gouvernement dirigé par la Séléka à renoncer au pouvoir en janvier 2014, ouvrant la voie à un nouveau gouvernement de transition plus fédérateur (Encadré 1).

**Graphique 1. République Centrafricaine: évolution économique à long terme**



<sup>1</sup> Plus de 8.000 soldats sont actuellement déployés dans le pays et il est prévu que leur nombre augmente à près de 20.000.

### Encadré 1. République Centrafricaine: la crise actuelle et ses tentatives de résolution

A la mi-décembre 2012, une coalition de groupes rebelles (Séléka) s'est approchée de Bangui après s'être emparée de plusieurs villes du nord et du nord-est et avoir menacé de prendre la capitale. Sous les auspices des chefs d'États de la Communauté économique des états d'Afrique centrale (CEEAC), un accord de paix a été signé à Libreville le 11 janvier 2013 entre la Séléka, l'opposition politique, la majorité présidentielle et les représentants de la société civile.<sup>1</sup> Le 17 janvier 2013, le Président Bozizé a nommé M. Tiangaye, avocat issu de l'opposition politique, au poste de Premier Ministre et un gouvernement d'unité nationale, constitué en vertu de l'accord de Libreville, a progressivement pris des mesures pour consolider la paix. Néanmoins, des tensions n'ont cessé de surgir entre les diverses factions, dans l'attente du programme de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) <sup>2</sup>. Face aux difficultés à faire pleinement respecter l'accord de Libreville, la Séléka a repris ses activités, en lançant des attaques contre les forces gouvernementales et en s'emparant de la capitale, Bangui, le 24 mars 2013, renversant le Président Bozizé. L'ancien chef des rebelles, Michel Djotodia, s'est auto-proclamé Président et a maintenu M. Tiangaye au poste de Premier Ministre, mais le gouvernement Djotodia/Tiangaye n'a pas été en mesure de rétablir la paix et la sécurité. Le chaos qui a suivi a déclenché des violations massives des droits de l'homme et violences contre la population civile ainsi que l'effondrement des activités économiques et des services publics.

En mai 2013, un Groupe international de contact pour la RCA a été créé pour mobiliser l'appui de la communauté internationale au processus de transition et pour suivre la mise en oeuvre de la feuille de route adoptée, qui doit aboutir à des élections démocratiques d'ici début 2015. Un gouvernement d'unité nationale plus fédérateur a été constitué avec un élargissement du Comité national de transition (CNT) (quasi-parlement), mais la situation est demeurée fragile et imprévisible. Du fait des progrès enregistrés dans la mise en oeuvre de la feuille de route, M. Djotodia a prêté serment le 18 août 2013 à la tête du pays, mais sa reconnaissance par la communauté internationale a été mitigée face au maintien des sanctions de l'Union Africaine (UA) à l'encontre du pays. Entretemps, l'effondrement de la machine d'État et l'affaiblissement des forces de sécurité et de défense avaient laissé place à un vide sécuritaire, entraînant l'anarchie, une escalade de la violence avec pillages et violations continues des droits de l'homme et le déclenchement d'une crise humanitaire.

Face au regain de pressions de la communauté internationale, le Président Djotodia a démissionné début janvier 2014. Mme Catherine Samba-Panza, éminente femme d'affaires et ancienne maire de Bangui, a été élue par le CNT et a prêté serment en qualité de Présidente de la transition en RCA le 23 janvier 2014. M. André Nzapayeké a alors été nommé Premier Ministre et un nouveau gouvernement a été constitué. Cette évolution a été bien accueillie par la communauté internationale qui, lors de la réunion de Bruxelles du 20 janvier 2014, a annoncé des engagements à hauteur de près de 500 millions de dollars EU d'assistance à la RCA. À la suite de l'envoi de soldats début décembre pour venir en aide aux forces africaines de maintien de la paix de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (MISCA), la situation sécuritaire s'améliore mais reste incertaine. Au total, le nombre de soldats envoyés par la MISCA, la France, le Conseil de sécurité des Nations-Unies et l'UE, devrait être porté à près de 20.000.

<sup>1</sup> L'accord de Libreville prévoyait i) le maintien du Président Bozizé au pouvoir jusqu'au terme de son mandat fin 2016; ii) l'imposition d'un cessez-le-feu; iii) la constitution d'un gouvernement d'unité nationale dirigé par un premier ministre issu de l'opposition démocratique; iv) le retrait de la prérogative du Président Bozizé de révoquer le premier ministre ou tout autre membre du gouvernement et v) la dissolution de l'Assemblée nationale et la tenue de nouvelles élections dans les douze mois.

<sup>2</sup> L'un des éléments essentiels des efforts de consolidation de la paix en RCA est le programme de démobilisation, désarmement et réinsertion des combattants (DDR). Il a pour objectifs d'installer les rebelles dans certaines régions pour procéder aux opérations de DDR et pour leur dispenser les formations appropriées en vue de faciliter leur réinsertion dans des activités productives et dans la société.

**3. La crise a profondément éprouvé un pays déjà fragile en mettant les finances publiques à très rude épreuve.** Le PIB réel a reculé de 36% alors que les exportations et les importations ont chuté respectivement de 44% et de 27% en dollars, entraînant une perte considérable de revenus. Suite à une baisse des dons de 15%, le déficit de la balance des transactions courantes s'est creusé pour atteindre plus de 10% du PIB en 2013, contre un peu moins de 6% l'année précédente. L'indice des prix à la consommation a augmenté de 6,6%, soit le double de l'inflation enregistrée au cours des 4 années précédant le conflit. Plus grave encore, le déficit primaire intérieur s'est considérablement creusé pour atteindre près de 7% du PIB en 2013, par rapport à un excédent de 0,5% en 2012, suite à une chute des recettes budgétaires de 63% et à une régression des dépenses primaires courantes de 22% seulement. Du fait de la forte détérioration des finances publiques, le gouvernement a accumulé des arriérés nets de paiements intérieurs de l'ordre de 2,3% du PIB, dont 5 mois de salaires et traitements à fin février 2014.<sup>2</sup> L'aggravation de la situation macroéconomique a entraîné la destruction de nombreuses infrastructures et entreprises et la paralysie de l'administration, notamment du cadre de gestion des finances publiques.<sup>3</sup> La crise a également pesé sur les bilans et la liquidité du système bancaire du fait des arriérés de paiement accumulés par le gouvernement et des défauts de remboursement par le secteur privé sur les prêts contractés.

**4. Le FMI a fourni une assistance importante à la RCA dans le passé.** Entre 1998 et 2012, trois programmes appuyés par le FMI ont été approuvés pour aider le pays à sortir de son état de fragilité grâce à la mise en œuvre continue de politiques macroéconomiques et structurelles appropriées, mobiliser l'aide des bailleurs de fonds dont les apports étaient très faibles et mieux coordonner les interventions d'assistance technique et de renforcement des capacités. Les engagements se sont élevés au total à 160,8 millions de DTS mais les décaissements à 101,1 millions de DTS, inclusion faite du décaissement total de la FEC de 2006 en 2010 et le décaissement partiel de la FEC de 2012, annulée à la demande des autorités en raison du conflit récent.

**5. L'accord FEC de 2012 a irrémédiablement dérapé avant l'achèvement de la première revue.** L'accord triennal au titre de la FEC approuvé par le Conseil d'administration du FMI le 25 juin 2012 pour un montant de 41,78 millions de DTS, avait pour objectifs de rétablir et maintenir la stabilité macroéconomique, soutenir la croissance et réduire la pauvreté, améliorer la gestion des finances publiques et mobiliser des recettes intérieures. Ce programme appuyé par la FEC a globalement bien suivi son cours au premier semestre 2012, avec la plupart des objectifs quantitatifs atteints et certains progrès réalisés dans la mise en œuvre des réformes structurelles.

<sup>2</sup> Grâce aux dons des pays de la CEMAC et à un prêt de la République du Congo pour un montant total de près de 35 milliards de FCFA, les autorités ont pu verser certains salaires et régler d'autres dépenses en 2013. En outre, avec l'assistance financière des pays de la CEMAC, le nouveau gouvernement de transition a versé 2 mois de salaires et 3 mois de retraites en mars/avril 2014.

<sup>3</sup> L'un des principaux objectifs des autorités est de restaurer par le dialogue la confiance des acteurs économiques afin de relancer l'activité économique. Dans cet esprit, les autorités de transition prévoient de réaliser une évaluation conjointe des dommages subis par les entreprises privées et de mettre en place plusieurs mesures pour améliorer le climat des affaires (MPEF, paragraphe 20).

Cependant, la première revue n'a pas pu être achevée en décembre 2012, car le programme a déraillé sous l'effet de la grave détérioration de la situation politico-sécuritaire qui a abouti à la prise de pouvoir par la Séléka en mars 2013.

**6. Le nouveau gouvernement de transition a adopté un programme d'urgence pour relever les énormes défis de la période post conflit.** Ce programme devrait jeter les bases d'une stabilité pérenne en conformité avec la feuille de route adoptée par la communauté internationale et avec un suivi par le Groupe international de contact sur la RCA. Il vise à: (i) rétablir la sécurité; (ii) améliorer l'assistance humanitaire; et (iii) assurer le retour à la démocratie. La feuille de route prévoit la tenue d'élections présidentielles transparentes et crédibles au premier semestre de 2015 pour préparer la consolidation des institutions démocratiques (MPEF, paragraphe 3).

**7. Les autorités sollicitent une assistance financière au titre de la FCR du FMI.** Dans leur lettre d'intention jointe, les autorités ont fait part au FMI de leur décision d'annuler l'accord FEC de 2012 avec effet immédiat et sollicitent le décaissement de 8,355 millions de DTS au titre de la FCR (soit 15% de la quote-part ou 12,9 millions de dollars EU), pour répondre aux besoins urgents de financement de leur balance des paiements en 2014 qui, compte tenu de leur capacité de mise en œuvre administrative actuellement limitée, ne peuvent pas être satisfaits par l'application d'un programme économique de la qualité d'une tranche supérieure de crédit. Une deuxième FCR de 5,570 millions de DTS (soit 10% de la quote-part ou 8,5 millions de dollars EU) pourrait lui succéder d'ici la fin de l'année sous réserve de la présence continue de besoins urgents de financement de la balance des paiements et de résultats satisfaisants au titre de la première FCR.<sup>4</sup> Les autorités recherchent également des dons et des financements concessionnels auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux et des pays voisins afin de couvrir leurs autres besoins de financement (paragraphe 12).

## ENTRETIENS

### A. Perspectives macroéconomiques et risques

**8. L'amélioration de la sécurité, le soutien des bailleurs de fonds et la normalisation des versements des salaires et traitements seront essentiels au redémarrage de l'économie en 2014.** Les grands objectifs pour 2014 sont donc les suivants: (i) un taux de croissance du PIB réel de 1,5% du fait de la reprise de l'activité agricole et des échanges commerciaux; (ii) une baisse de l'inflation à environ 4,4%, contre 6,6% en 2013, grâce à une intensification de l'aide alimentaire internationale, l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement et le rétablissement des réseaux de

<sup>4</sup> Pour bénéficier d'une deuxième FCR, la RCA devra remplir les conditions d'un deuxième recours, telles qu'énoncées dans l'instrument du Fonds fiduciaire RPC, à savoir: le FMI devra être convaincu que: (i) le besoin de financement de la balance des paiements du pays membre était essentiellement occasionné par un choc soudain et exogène, ou que (ii) le pays membre a fait preuve d'une mise en œuvre de politiques macroéconomiques appropriées pendant une période d'environ six mois normalement avant de faire la demande, à condition qu'en aucun cas il ne reçoive plus de deux décaissements au titre de la FCR en l'espace de 12 mois.

distribution; (iii) le plafonnement du déficit primaire intérieur à 7,6%, par rapport à 6,8% l'an dernier; et (iv) le plafonnement du déficit des transactions courantes à 14,1% du PIB.

**9. La situation macroéconomique devrait encore s'améliorer en 2015.** Les services du FMI et les autorités ont reconnu que si la situation sécuritaire continuait à s'améliorer après le déploiement des forces de maintien de la paix des Nations-Unies, les « dividendes de la paix » qui en résulteraient, associés à la levée prévue de l'interdiction des exportations de diamants au titre du processus de Kimberley, permettraient d'améliorer les perspectives économiques pour 2015. Dans ce contexte, les objectifs macroéconomiques pour 2015 sont les suivants: (i) un taux de croissance du PIB réel de 5,3%, grâce à la distribution de semences et de l'aide humanitaire, au retour à la normale des services publics et au lancement d'un certain nombre d'efforts de reconstruction; (ii) une baisse de l'inflation à environ 4%, avec la reprise totale des activités agricoles et l'amélioration des conditions d'approvisionnement; (iii) le plafonnement du déficit des transactions courantes à environ 13% du PIB, du fait de la reprise des importations pour accompagner le renouveau économique; et (iv) le plafonnement du déficit primaire intérieur aux alentours de 3% du PIB, grâce à des efforts de mobilisation des recettes et de rationalisation des dépenses. Un complément de soutien financier sera nécessaire pour combler l'écart budgétaire, impliquant un appui continu de la communauté des bailleurs sous forme de dons et de prêts concessionnels.

**10. Les perspectives macroéconomiques sont sujettes à incertitudes et risques.** Du côté des aléas négatifs, la situation sécuritaire, même si elle s'améliore, demeure difficile et imprévisible et constitue l'un des plus grands risques qui pourrait affaiblir le processus de rétablissement des fonctions de l'État, ralentir encore la reconstruction du pays et la reprise économique tant attendues et saper les efforts de recouvrement des recettes. Les prochaines élections présidentielles, prévues au premier semestre de 2015, risquent aussi de créer des tensions qui pourraient considérablement porter atteinte à l'économie et dissuader les éventuels investisseurs et bailleurs. Enfin, la capacité administrative de mise en œuvre toujours limitée, et l'intervention éventuellement tardive de l'assistance technique pourraient avoir de graves répercussions sur les perspectives. De même, un décaissement retardé des engagements de financement pourrait nuire à la bonne mise en œuvre du cadrage convenu. Du côté positif, l'aval donné récemment par les Nations-Unies au déploiement de 12.000 soldats de maintien de la paix pour protéger les civils et faciliter l'accès humanitaire au pays ravagé par la guerre est une mesure favorable à l'amélioration de la sécurité.

# MISE EN OEUVRE D'UNE POLITIQUE BUDGÉTAIRE DESTINÉE À RÉTABLIR LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET À RELANCER LA CROISSANCE

**11. Les autorités de transition sont déterminées à rétablir les fonctions budgétaires de base et à entreprendre l'urgente tâche de stabiliser la situation à court terme.** Dans le cadre du programme appuyé par la FCR, les autorités visent à: (i) préparer le retour à la procédure budgétaire normale; (ii) rétablir la capacité de mobilisation des recettes, rationaliser et améliorer le contrôle de la gestion de trésorerie tout en assurant un assainissement immédiat du fichier de la solde de la fonction publique (avec l'appui de la Banque mondiale et du PNUD); (iii) apurer les arriérés de paiements intérieurs; (iv) assurer une utilisation transparente des deniers publics; et (v) réexaminer dans les plus brefs délais la fiscalité des activités liées au pétrole, à l'or, aux diamants, aux télécommunications et à la sylviculture, avec l'assistance technique du FMI et des partenaires au développement, afin d'accroître les perspectives de recettes et d'assurer une stabilisation à court terme. Ce programme devrait aussi consolider la paix et la stabilité politique et accélérer le retour des réfugiés, qui font partie des grandes priorités des autorités de transition.

## A. Politique budgétaire et réformes

**12. La politique budgétaire visera à plafonner le déficit primaire intérieur par des efforts accrus de mobilisation des recettes et un meilleur contrôle et hiérarchisation des dépenses.** Dans leur lettre d'intention jointe, les autorités font part de leur attachement au renforcement de la mobilisation des recettes et au plafonnement des dépenses non prioritaires de façon à dégager des ressources pour les dépenses sociales. Le budget table sur une hausse des recettes de 0,7 point de pourcentage du PIB. Avec le maintien de la masse salariale à un niveau constant de 7,1% du PIB grâce à un plan de rationalisation des effectifs appuyé par la Banque mondiale et le PNUD (MPEF, paragraphe 12), le budget prévoit une hausse de 1 point de pourcentage des transferts et subventions pour répondre aux besoins urgents de la population. Les dépenses primaires courantes devraient donc, d'après les projections, augmenter pour représenter 13,3% du PIB, par rapport à 12% du PIB l'an dernier. Les dépenses d'investissements financées sur ressources intérieures resteront faibles, représentant 0,7% du PIB. Compte tenu de cette évolution, les projections établissent le déficit primaire intérieur à 7,6% du PIB, contre 6,8% en 2013. Un écart de financement, prévu à 81 milliards de FCFA, soit 10% du PIB, devrait être comblé par des dons de la Banque mondiale (12,8 milliards de FCFA), la Banque africaine de développement (9,4 milliards de FCFA), l'UE (19,7 milliards de FCFA), la France (7,9 milliards de FCFA), l'Angola (4,7 milliards de FCFA), les pays de la CEMAC (20 milliards de FCFA) et le financement du FMI. L'Encadré 2 synthétise le total de l'appui extérieur des partenaires au développement, notamment les engagements d'assistance pris à Bruxelles en début d'année.

## Encadré 2. République Centrafricaine: appui extérieur

**L'appui est en cours.** Dès le lendemain de la constitution du gouvernement de transition, les bailleurs de fonds ont fait part de leur intention de se réengager en RCA. Le total des engagements annoncés lors de la Conférence de Bruxelles combiné à l'appui des pays membres de la CEEAC (Tableau texte 1) s'élève à 572 millions de dollars EU. Ce montant inclut l'aide humanitaire (203 millions de dollars EU), l'aide au développement (192 millions de dollars EU), et l'appui budgétaire pour 2014, d'un montant de 177 millions de dollars EU. Le décaissement de l'aide budgétaire s'est élevé à fin avril 2014 à près de 44 millions de dollars EU, notamment de la part de l'Angola (10 millions de dollars EU de dons) et de la CEEAC pour un montant de l'ordre de 34 millions de dollars EU. Ces ressources ont été utilisées essentiellement pour verser mois de salaires et payer 3 mois de retraites. En outre, un accord de prêt de 20 millions de dollars EU à des conditions concessionnelles a été signé avec l'Angola pour financer des dépenses liées à la sécurité.

**Un cadre transparent d'utilisation des ressources.** Dans le cadre de leurs efforts de responsabilisation dans l'utilisation de ces ressources, les autorités de transition ont créé deux comités chargés de la gestion de la trésorerie et du contrôle en toute transparence de l'ensemble des finances publiques (paragraphe 14).

**Tableau texte 1. Annonces de contributions et engagements des bailleurs de fonds lors de la Conférence de Bruxelles et ceux de la CEEAC**

(Après le 20 janvier 2014; en millions de dollars EU)

Type	Annonces de contributions	Décaissements
Aide humanitaire	203.0	
Aide au développement	192.0	
Appui budgétaire en 2014	177.0	43.7
Total	572.0	43.7

**13. Pour atteindre le déficit visé, les mesures seront axées sur un meilleur recouvrement des recettes et une meilleure hiérarchisation et maîtrise des dépenses.** Avec l'assistance technique déjà en place et les dividendes tirés d'un retour progressif à la paix, les autorités comptent renforcer le recouvrement des recettes fiscales par des examens exhaustifs des déclarations des contribuables, des contrôles accrus de la TVA, et une limitation des exonérations fiscales et douanières aux seules prévues strictement par le cadre de la loi (MPEF, paragraphe 9). Elles ont entamé le processus afin de: (i) reprendre le contrôle de la chaîne de dédouanement sur le principal axe d'importations avec l'appui des forces internationales; (ii) maintenir le guichet unique des douanes à Douala (Cameroun) pour les marchandises importées; et (iii) renforcer les contrôles douaniers. Simultanément, elles s'efforcent, avec l'appui de la Banque mondiale et du PNUD, de rationaliser le fichier de la fonction publique pour éliminer les « fonctionnaires fantômes ». Les

autorités comptent également apurer tous les arriérés extérieurs en cours<sup>5</sup> pour rétablir la confiance des bailleurs et régler l'équivalent de 2% du PIB d'arriérés de paiements intérieurs pour stimuler la demande, dynamiser l'activité économique et rétablir les fonctions fondamentales de l'État. La priorité sera donc donnée à l'apurement des arriérés de salaires, puis des retraites et enfin des fournisseurs commerciaux.

**14. Les autorités reconnaissent la nécessité d'utiliser les ressources de l'État et l'aide des partenaires de façon plus transparente et d'améliorer la gestion de la trésorerie.** Il est essentiel d'améliorer le recouvrement des recettes et la gestion de la trésorerie. Les mesures prises cette année dans ce sens visent à améliorer la traçabilité des recettes fiscales reversées par les banques commerciales—chargées de les recouvrer depuis la réforme de 2010—au Compte Unique du Trésor (CUT), notamment en ne signant plus aucune nouvelle convention de dette qui pourrait réduire les recettes de l'État, en faisant strictement respecter les conventions existantes, en plaçant des contrôleurs fiscaux auprès des banques pour assurer un strict suivi des déclarations des contribuables, et en rapprochant régulièrement les relevés des banques et les montants versés au CUT. Ces mesures seront complétées par: (i) un plafonnement à 7% du volume des dépenses exécutées à titre d'urgence et une reconnexion des logiciels du budget et de la comptabilité (GESCO-Budget et GESCO-Comptabilité); (ii) la mise en œuvre d'un plan de gestion de trésorerie pour mieux affecter les ressources disponibles; et (iii) la mise en place d'un cadre institutionnel (MPEF, paragraphes 9, 10, et 11) pour assurer la transparence et la bonne utilisation des ressources publiques. Ce cadre comprend: (i) le Comité de trésorerie (sous la présidence du Ministre des finances) chargé de définir et de gérer un plan de trésorerie hebdomadaire; (ii) le Comité multi-partenaires (sous l'autorité du Premier Ministre) chargé d'examiner chaque trimestre conjointement avec les bailleurs l'utilisation faite des ressources publiques; et (iii) l'Agence comptable centrale du Trésor (ACCT) chargée d'améliorer les opérations du trésor et d'assurer la traçabilité des ressources et des dépenses. L'assistance technique correspondante est déjà en cours pour aider les autorités à mener à bien toutes ces mesures (paragraphe 16 et Encadré 3).

## B. Situation de la dette extérieure

**15. L'endettement s'est considérablement aggravé, essentiellement en raison de l'effondrement de la production et des exportations.** Les services de la Banque mondiale et du FMI ont préparé une nouvelle analyse de viabilité de la dette (AVD) pour tenir compte de la crise à tous les niveaux. Cette analyse constate que l'endettement s'est considérablement détérioré, essentiellement en raison de la crise politique qui a gravement nui à la croissance économique et aux comptes extérieur et budgétaire. Le risque de surendettement est passé de la catégorie "modéré" à "élevé". Il apparaît donc essentiel de mettre en œuvre le programme d'urgence financé

<sup>5</sup> De nouveaux arriérés d'intérêts envers les créanciers non membres du Club de Paris ont été accumulés en 2013 à l'égard de l'Arabie Saoudite (270 millions de FCFA) et du Koweït (28 millions de FCFA). L'encours des arriérés envers les créanciers non membres du Club de Paris en train d'être renégocié par le gouvernement au titre de l'Initiative PPTTE s'élevait à 63 milliards de FCFA à fin 2013. Les arriérés envers les institutions multilatérales, d'un montant de 176,1 millions de FCFA, ont été apurés début mai avec l'assistance des bailleurs de fonds.

par des dons pour relancer l'économie et doper les exportations, ce qui contribuerait à alléger les perspectives de la dette à moyen terme, avec une aide extérieure impérativement maintenue à des conditions concessionnelles.

## C. Besoins d'assistance technique et coordination entre les bailleurs de fonds

**16. Une assistance technique importante est impérative pour restaurer les fonctions fondamentales de l'État à court terme et jeter les bases d'une reconstruction du pays à moyen terme.** Les autorités ont pour priorités immédiates le rétablissement de l'administration fiscale et douanière, ainsi que la gestion des finances publiques et de la trésorerie. L'assistance technique sera dispensée notamment par le FMI, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'UE et la France. Elle devra faire l'objet d'une bonne coordination pour assurer les meilleurs résultats. C'est dans ce sens que les services du Fonds et la communauté des partenaires prévoient de travailler en étroite collaboration dans ce domaine en procédant à des évaluations régulières de l'assistance technique et de ses résultats (Encadré 3).

## SUIVI DU PROGRAMME ET CAPACITÉ DE REMBOURSEMENT

**17. Le montant mis à disposition au titre de la FCR est plafonné à 15% de la quote-part, soit l'équivalent de 8,355 millions de DTS.** Ce montant permettra de couvrir les besoins urgents de financement de la balance des paiements dans le contexte particulièrement délicat qui prévaut actuellement. Compte tenu de la complexité de la phase d'urgence, un suivi des progrès réalisés au titre de la FCR sera assuré en fonction d'indicateurs trimestriels et de grands repères structurels.<sup>6</sup> Les services du FMI et les autorités se sont mis d'accord sur un ensemble d'objectifs indicatifs quantitatifs pour fin juin, fin septembre et fin décembre 2014 (MPEF, Tableau I.1) et sur un nombre limité de repères structurels destinés à rétablir la gestion fondamentale des finances publiques (MPEF, Tableau II.2). Une deuxième FCR, d'un montant éventuel de 10% de la quote-part, lui succéderait dans les six à huit mois suivants, sous réserve de la présence continue de besoins urgents de financement de la balance des paiements et de résultats satisfaisants au titre de la présente FCR.

**18. La capacité de la RCA à rembourser le FMI demeure appropriée (Tableau 6).** Néanmoins, la mise en œuvre du programme est sujette à risques, notamment aux risques politico-sécuritaires, à la faible capacité de mise en œuvre et aux éventuels retards des interventions d'assistance technique et financière (paragraphe 10).

<sup>6</sup> Ces repères structurels sont inclus pour permettre de dresser un bilan des résultats obtenus dans le but d'appuyer la mise en place d'une deuxième FCR.

### Encadré 3. Coordination entre les bailleurs de fonds

Le FMI est engagé depuis longtemps en RCA et a conclu ces dix dernières années trois accords appuyés par la FEC ou par d'autres mécanismes précédemment en vigueur. Ces programmes ont assuré un cadre de stabilisation économique et de réformes pour stimuler la croissance, améliorer les niveaux de vie et réduire la pauvreté. La communauté internationale est également présente en RCA par le biais d'importantes interventions en matière d'assistance technique et financière. Au moment où la RCA met en œuvre son programme d'urgence post-conflit, la coopération et la coordination entre les bailleurs sont cruciales pour: (i) garantir le décaissement en temps voulu de l'aide et de l'assistance technique; (ii) utiliser efficacement les ressources et éviter toute conditionnalité croisée et tout chevauchement; (iii) adapter les réformes à la capacité existante; et (iv) créer les conditions d'une mise en œuvre réussie du programme. La coordination est essentielle dans trois grands domaines: conseils de politique générale, appui extérieur et prestations d'assistance technique.

- **En matière de conseils de politique générale et d'élaboration des programmes**, la réflexion sur le programme au titre de la FCR s'est déroulée de façon tripartite, impliquant les autorités, les services du FMI et les partenaires au développement, ce qui a permis d'avancer rapidement sur la politique économique et l'élaboration du programme.
- **En matière d'appui extérieur**, il est plus que jamais nécessaire de renforcer la coordination pour aider le pays à mettre en œuvre son programme d'urgence et jeter les bases de sa reconstruction à moyen terme, compte tenu (i) des différents modes d'appui budgétaire apportés à la RCA, notamment appui par poste budgétaire et appui sans restriction; (ii) des différents types de cycles budgétaires et de contraintes des bailleurs; et (iii) des besoins colossaux de la RCA dans la période à venir. Diverses formes de coordination peuvent être envisagées, notamment la mise en place de fonds multi-bailleurs et le recours aux circuits budgétaires du pays.
- **En matière d'assistance technique**, les besoins sont considérables et urgents pour accompagner le rétablissement de l'administration des recettes, de la gestion de la trésorerie, des procédures comptables, et de la gestion des principales dépenses publiques (élaboration et exécution du budget). En réponse à la demande des autorités, le FMI va assurer la coordination des besoins et des prestations d'assistance technique. C'est ainsi que la Banque mondiale fournira l'assistance technique pour l'administration fiscale et douanière, et en collaboration avec le PNUD, pour la rationalisation de la fonction publique. L'UE affectera deux experts résidents au département du trésor, notamment à l'agence comptable centrale du trésor (ACCT) récemment créée, et à la direction du budget. Le recrutement de ces deux experts est en cours. La Banque africaine de développement recrutera des experts pour appuyer l'unité chargée de la coordination des réformes. Le FMI relancera ses propres activités d'assistance technique dès que les conditions sécuritaires le permettront, notamment pour l'administration des recettes et la gestion des finances publiques. Dans l'éventualité où les conditions de sécurité ne s'amélioreraient pas rapidement, les responsables de la RCA pourraient rencontrer les experts du centre régional du FMI à Libreville (AFRITAC-Centre).

À terme, les services du FMI et les bailleurs comptent élaborer, avec l'ensemble des partenaires et les autorités, une matrice d'assistance technique qui identifierait clairement les priorités et définirait les procédures à suivre par le gouvernement dans le cadre du programme pour bénéficier de cette assistance technique.

**19. Évaluation des sauvegardes.** Conformément aux exigences de la politique des sauvegardes pour les banques centrales régionales, la BEAC a fait l'objet d'une évaluation quadriennale en 2013, dans un contexte de prise d'un train de mesures pour remédier aux problèmes de gouvernance et à la faiblesse des contrôles apparus au sein de l'institution en 2009. Depuis cette date, la BEAC avait convenu avec le FMI d'une série de « mesures continues de sauvegarde » pour servir de base à toute nouvelle demande d'assistance auprès du FMI ou d'achèvement de revues des programmes de la part des pays membres. Cette évaluation de 2013 a conclu que les risques demeuraient élevés et que les services du FMI maintiendraient leurs visites annuelles pour assurer le suivi des recommandations prioritaires et de l'avancement du plan de réformes de la BEAC, dans le cadre de cette démarche de « mesures continues de sauvegarde ». C'est ainsi que les services du FMI ont effectué une visite de sauvegarde auprès de la BEAC du 1<sup>er</sup> au 9 avril 2014. Ils ont conclu que la BEAC avait bien progressé dans la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation de 2013 et qu'elle poursuit son plan de réformes pour renforcer ses contrôles internes. Cela dit, la BEAC reste confrontée à des problèmes d'autonomie institutionnelle et des réformes plus vastes de gouvernance s'imposent à moyen terme.

## ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

**20. Le gouvernement de transition est confronté à des défis redoutables.** Son programme d'urgence a pour principaux objectifs de débloquer l'état de paralysie générale de 2013, rétablir la sécurité dans le pays, reconstruire les fonctions fondamentales de l'État, organiser le redémarrage de l'économie, et préparer les élections présidentielles de 2015. En même temps, il souffre d'une grave pénurie de ressources pour mettre en œuvre ce programme. En outre, le lent rétablissement de la sécurité —qui devrait s'améliorer après l'arrivée en septembre des forces internationales de maintien de la paix—risque de retarder le retour des réfugiés et des personnes déplacées à l'étranger et partant la reprise du cours normal de leurs activités. Ce risque, associé à la destruction des infrastructures économiques, pourrait ralentir la reprise et la croissance. De même, la reconstruction des fonctions fondamentales de l'État risque de progresser lentement dans la mesure où les experts et les équipements ne seront vraisemblablement disponibles qu'au second semestre de cette année.

**21. Le budget de 2014 établit un équilibre entre le besoin en services d'urgence et la nécessité de remédier aux pénuries d'infrastructures et de services sociaux de base.** Dans un contexte d'incertitude, le défi consiste à sécuriser les ressources et à les utiliser à bon escient pour assurer la couverture des services fondamentaux. Le recouvrement des recettes peut être amélioré mais reste problématique car les fonctions fiscales et douanières de l'État ne devraient être rétablies que progressivement. Les dépenses sont programmées pour répondre aux besoins immédiats de sécurité et aux exigences sociales, ainsi que pour apurer les arriérés intérieurs de façon à doper la demande et l'activité économique. Il est important également que le gouvernement respecte ses objectifs de dépenses et soit prêt à les réajuster en fonction des ressources disponibles, le cas échéant. Dans la mesure où le financement proviendra essentiellement de l'appui extérieur sous forme de dons et de prêts concessionnels, les services du FMI considèrent que l'orientation

budgétaire prise dans le premier budget post-conflit de la RCA est appropriée et devrait ce faisant jeter les bases de la stabilité macroéconomique.

**22. Les mesures en faveur d'un meilleur recouvrement des recettes doivent être la priorité immédiate.** Les autorités s'efforcent à juste titre de reconstruire les structures fondamentales d'administration des recettes et d'améliorer leur recouvrement. Au cours de cette phase, il est essentiel de renforcer les contrôles et de limiter les exonérations. Les services du FMI apprécient ainsi la volonté exprimée par les autorités d'assurer une meilleure coordination avec les banques chargées de recouvrer les impôts et de mettre en place d'autres mesures d'amélioration des recettes. Dans cet esprit, ils exhortent les autorités à accélérer la réactivation des logiciels de comptabilité et du budget.

**23. Le rétablissement de la Gestion des finances publiques est crucial.** Les services du FMI saluent les mesures prises pour reconstruire rapidement la capacité de gestion de la trésorerie et des liquidités. Cet objectif semble en bonne voie grâce aux mesures en cours pour rendre opérationnelle au second semestre de cette année, avec l'aide des partenaires au développement, l'agence centrale du trésor, nouvellement créée. Cela constituera un cadre idoine qui permettra de mieux gérer les liquidités et d'assurer le bon déroulement des opérations comptables. Les services du FMI invitent les autorités à travailler en étroite collaboration avec la communauté des bailleurs de fonds pour mener ce processus à son terme en temps voulu.

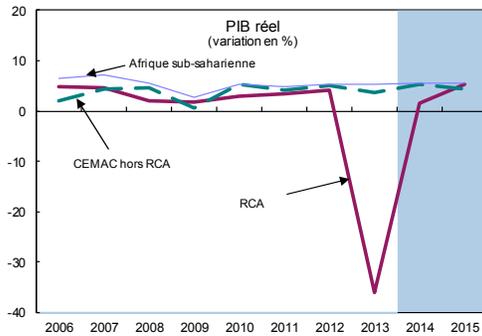
**24. Le rôle des partenaires au développement est fondamental.** Les besoins de financement resteront importants dans les années à venir pour relancer l'économie et reconstruire les fonctions de base de l'État. Les partenaires au développement se réengagent et attendent avec intérêt un cadrage macroéconomique complet pour que leur appui soit utilisé de façon productive. Dans cet esprit, les autorités ont été bien avisées de créer un comité conjoint pour contrôler l'utilisation faite de l'ensemble des ressources publiques. Les services du FMI exhortent les autorités à rendre ce comité opérationnel dès le début mai et restent disponibles pour catalyser les appuis indispensables.

**25. Le programme est sujet à des risques importants.** Du côté des aléas négatifs, le lent rétablissement de la sécurité et une intervention tardive de l'assistance technique pourraient ralentir le retour à la normale des fonctions fondamentales de l'État et freiner encore la reconstruction du pays et la reprise économique. Du côté des aléas positifs, l'arrivée imminente de la force internationale est de bon augure pour l'amélioration de la sécurité et des interventions humanitaires, de même que la forte volonté du gouvernement à relever le redoutable défi d'une reconstruction rapide des fonctions fondamentales de l'État, en rétablissant notamment la GFP et la transparence dans l'utilisation des ressources publiques.

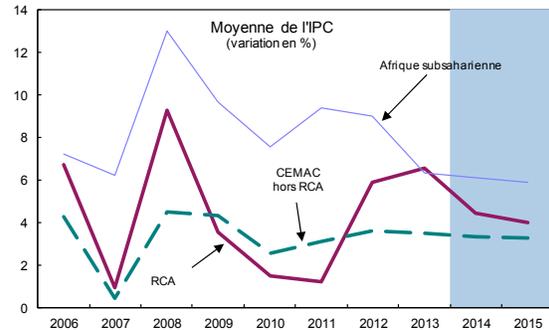
**26. Les services du FMI appuient la demande d'assistance des autorités au titre de la FCR, compte tenu de leur capacité actuellement limitée pour mettre en œuvre les politiques d'un programme économique ayant la qualité de la tranche supérieure de crédit, des vastes besoins urgents de financement de leur balance des paiements et de l'effet catalyseur de l'appui du FMI sur d'autres modes d'assistance extérieure.** Si le programme est mis en œuvre avec succès, il pourra servir de tremplin pour un deuxième accord qui aiderait les autorités à relever les défis à moyen terme.

Graphique 1. République Centrafricaine: performance et perspectives économiques, 2006-2015

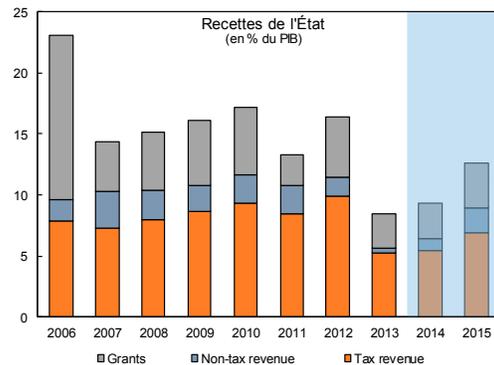
*La croissance devrait redémarrer après la chute brutale de la production engendrée par la crise de 2013...*



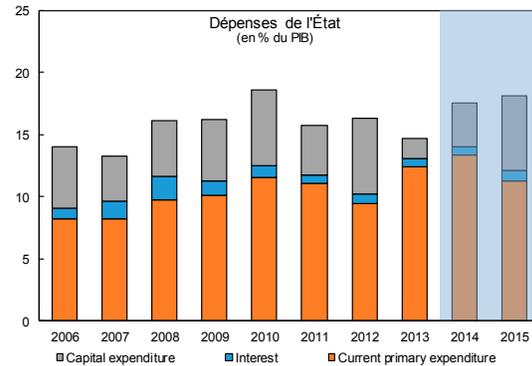
*...et les pressions inflationnistes devraient être maîtrisées en 2014, même si elles dépassent l'objectif régional de la CEMAC.*



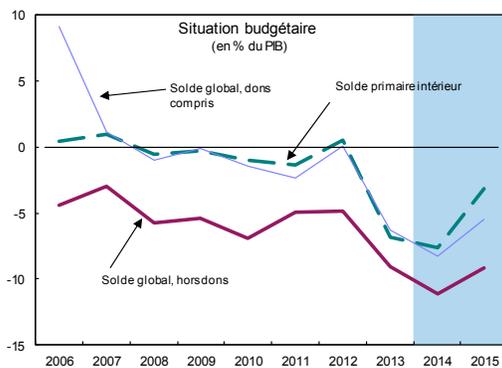
*Le total des recettes ne pourra vraisemblablement pas retrouver les niveaux d'avant la crise dans un avenir proche...*



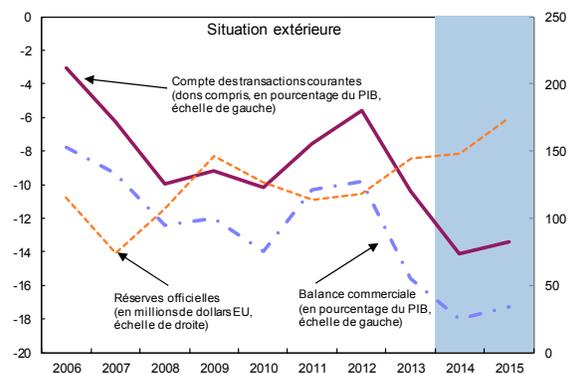
*...mais les dépenses courantes augmentent sous l'effet de la hausse de la masse salariale, des transferts et des dépenses d'investissement.*



*La situation budgétaire devrait donc continuer à se détériorer, avant le redressement de 2015 ...*



*...de même que les déséquilibres extérieurs, ce qui montre que les besoins de financement de la RCA restent considérables.*



Sources: autorités de la RCA et estimations des services du FMI.

**Tableau 1. République Centrafricaine: principaux indicateurs économiques et financiers 2009–2015**

	2009	2010	2011	2012	2013 Prel.	2014 Proj.	2015 Proj.
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)						
Revenu national et prix							
PIB à prix constants	1.7	3.0	3.3	4.1	-36.0	1.5	5.3
PIB à prix courants	5.3	5.1	5.3	6.9	-31.4	6.4	9.9
Déflateur du PIB	3.5	2.0	2.0	2.7	7.2	4.9	4.4
Indice des prix à la consommation (IPC)							
Moyenne annuelle	3.5	1.5	1.2	5.9	6.6	4.4	4.0
Fin de période	-1.2	2.3	4.3	5.9	5.9	3.8	1.9
Opérations financières de l'État							
Recettes totales et dons	11.5	12.3	-18.2	31.3	-64.8	17.9	48.7
Dépenses totales	5.4	20.7	-6.5	6.0	-38.2	27.1	13.4
Monnaie et crédit							
Avoirs intérieurs nets <sup>1</sup>	6.1	23.6	17.1	14.8	-39.9	0.6	9.1
Crédit intérieur <sup>1</sup>	9.5	29.1	17.0	17.3	-22.1	1.6	5.7
Masse monétaire au sens large	13.7	25.9	4.3	4.2	-32.9	10.9	15.3
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large (fin de période)	6.0	5.0	5.0	5.2	5.2	5.2	5.2
Secteur extérieur							
Exportations, fab (dollar E.U.)	-17.6	13.7	35.8	-2.6	-44.0	4.7	14.8
Volume d'exportation	-21.9	9.7	7.7	14.7	-45.6	14.6	9.0
Importations, fab (dollar E.U.)	-9.7	12.6	0.0	-4.4	-24.7	28.9	12.8
Volume d'importation	13.0	8.6	-19.5	16.2	-31.3	14.5	9.2
Termes de l'échange	32.0	0.0	1.5	3.3	-6.1	-18.9	2.0
Taux de change effectif nominal	-0.8	-4.2	0.8	-3.0	...	...	...
Taux de change effectif réel	2.0	-4.7	-1.0	0.2	...	...	...
	(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)						
Épargne nationale brute	4.0	4.1	4.6	9.4	-1.7	-2.5	1.8
<i>Dont</i> : transferts officiels courants	1.7	1.4	0.0	1.0	1.3	0.0	0.0
Épargne intérieure brute	1.1	0.3	1.9	5.1	-7.0	-6.4	-2.0
Administrations publiques	0.0	-0.7	-1.5	1.4	-7.0	-7.3	-2.8
Secteur privé	1.2	1.0	3.4	3.7	0.1	0.9	0.8
Consommation	98.9	99.7	98.1	94.9	107.0	106.4	102.0
Administrations publiques	7.5	8.2	7.9	7.4	10.1	10.0	8.6
Secteur privé	91.4	91.5	90.2	87.5	96.8	96.4	93.5
Investissement brut	13.2	14.3	12.2	15.0	8.7	11.6	15.2
Administrations publiques	4.9	6.0	4.0	6.2	1.7	3.6	6.0
Secteur privé	8.2	8.2	8.2	8.8	7.0	8.1	9.3
Transferts courants et revenu des facteurs (net)	2.8	3.8	2.7	4.2	5.2	3.9	3.8
Solde extérieur courant	-9.2	-10.2	-7.6	-5.6	-10.4	-14.1	-13.4
Balance globale des paiements	2.1	-3.6	-2.2	2.1	-4.7	-9.9	-5.7
Opérations financières de l'administration centrale							
Recettes totales	16.1	17.2	13.3	16.4	8.4	9.3	12.6
Dépenses totales <sup>2</sup>	16.2	22.0	16.5	16.3	14.7	17.6	18.1
Solde global (base engagements) <sup>2</sup>							
Dons exclus	-5.4	-7.0	-4.9	-4.9	-9.0	-11.2	-9.2
Dons inclus	-0.1	-1.4	-2.4	0.0	-6.3	-8.3	-5.5
Solde primaire intérieur <sup>3</sup>	-0.3	-1.0	-1.3	0.4	-6.8	-7.6	-3.2
Valeur actuelle nette de la dette extérieure publique et garantie	7.5	13.3	16.1	15.3	15.1	14.7	14.0
Dette du secteur public	36.8	32.3	32.6	30.5	50.8	56.0	56.5
<i>Dont</i> : dette intérieure <sup>4</sup>	23.5	24.4	24.4	22.5	34.0	31.1	27.6
Réserves extérieures officielles brutes (Millions de dollars E.U.)	146.5	126.5	113.9	117.9	144.6	148.3	174.0
(Mois d'importations, fab)	3.3	3.2	2.9	3.8	3.9	3.7	4.0
PIB nominal (milliards de francs CFA)	936	984	1,036	1,108	760	808	889
Taux de change (moyenne; franc CFA/dollar E.U.)	472.2	495.3	471.9	510.0	493.9	...	...

Sources: données communiquées par les autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Pourcentage de la masse monétaire au sens large en début de période.<sup>2</sup> Dépenses enregistrées sur une base caisse pour les dépenses de la période courante.<sup>3</sup> Hors dons, paiement d'intérêts et dépenses en capital financées sur ressources extérieures.<sup>4</sup> Y compris les dettes du gouvernement vis-à-vis de la BEAC et des banques commerciales, les arriérés de l'Etat et la dette intérieure des entreprises publiques.

**Tableau 2. République Centrafricaine: opérations financières de l'administration centrale, 2009–15**  
(en milliards de FCFA)

	2009	2010	2011	2012	2013 Prel.	2014 Proj.	2015 Proj.
<b>Recettes</b>	150.3	168.7	138.1	181.3	63.8	75.3	111.9
Recettes intérieures	100.8	114.2	111.8	127.3	43.2	51.9	79.6
Recettes fiscales	81.1	91.9	87.1	109.3	39.8	43.9	61.7
Impôts sur profits et propriétés	18.4	17.8	18.8	21.1	7.2	9.2	12.4
Impôts sur biens et services	62.7	74.2	68.3	88.2	32.6	34.6	49.3
<i>Dont: Taxes sur le commerce international</i>	18.2	26.9	32.4	30.5	8.8	11.4	16.5
Recettes non fiscales	19.8	22.3	24.7	18.0	3.4	8.0	17.9
Dons	49.4	54.5	26.3	54.0	20.7	23.4	32.3
Programmes	16.6	13.8	0.0	11.0	9.7	0.0	0.0
Projets	32.8	40.7	26.3	42.9	11.0	23.4	32.3
<b>Dépenses <sup>1</sup></b>	151.4	182.7	162.7	181.0	111.8	142.1	161.1
Dépenses primaires courantes	94.5	113.3	114.6	105.1	94.3	107.8	99.9
Traitements et salaires	42.1	43.3	46.0	50.8	53.7	57.3	53.7
Transferts et subventions <sup>2</sup>	24.7	32.3	32.5	23.1	17.5	26.9	23.9
Biens et services	27.7	37.6	36.1	31.2	23.1	23.6	22.3
Intérêts exigibles	10.5	9.9	7.0	7.8	4.9	5.4	8.0
Extérieurs	4.1	2.0	2.7	1.3	2.5	2.1	3.0
Intérieurs	6.4	7.9	4.3	6.5	2.4	3.3	5.0
Dépenses d'équipement	46.3	59.5	41.1	68.2	12.7	28.9	53.2
Financées sur ressources propres	9.2	11.1	10.7	16.7	0.6	5.5	8.0
Financées sur ressources extérieures	37.0	48.4	30.3	51.4	12.1	23.4	45.2
<b>Solde global</b>							
Dons exclus	-50.5	-68.5	-50.9	-53.8	-68.7	-90.2	-81.5
<i>Dont: solde primaire intérieur <sup>4</sup></i>	-3.0	-10.2	-13.6	5.5	-51.7	-61.4	-28.3
Dons inclus	-1.1	-14.0	-24.6	0.2	-48.0	-66.8	-49.2
<b>Variation nette des arriérés (- = réduction)</b>	-4.5	-6.2	1.7	-5.4	17.4	-16.5	-5.0
Intérieurs	-4.5	-7.5	-4.0	-4.0	17.4	-16.5	-5.0
Extérieurs	0.0	1.3	5.7	-1.4	0.0	0.0	0.0
<b>Erreurs et omissions</b>	0.3	-10.7	1.4	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Solde global (base caisse)</b>	-5.3	-30.8	-21.4	-5.1	-30.6	-83.3	-54.2
<b>Financements identifiés</b>	5.3	30.8	21.5	5.2	30.6	2.4	-2.7
Extérieurs (nets)	3.7	6.4	-3.9	1.1	20.8	-5.4	7.7
Crédits de projets	4.2	7.7	4.0	8.5	1.1	0.0	12.9
Crédits de programme	0.0	0.0	0.0	0.0	25.0	0.0	0.0
Amortissement exigible	-6.6	-1.3	-7.9	-7.4	-5.3	-5.4	-5.2
Allègement de la dette extérieure	6.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Club de Paris <sup>5</sup>	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres <sup>5</sup>	5.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieurs (nets)	1.6	24.4	25.4	4.0	9.9	7.8	-10.3
Système bancaire	11.1	24.1	25.8	3.2	9.7	7.8	-8.3
Contrepartie des ressources du FMI	6.5	6.6	1.1	10.9	-1.2	-2.8	-3.8
BEAC	16.7	12.8	13.6	-3.1	10.1	10.0	-2.5
Banques commerciales	-12.1	4.7	11.1	-4.6	0.8	0.6	-2.0
Non bancaire <sup>6</sup>	-9.6	0.4	-0.4	0.8	0.1	0.0	-2.0
<b>Besoin de financement résiduel</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	80.9	56.9
<i>Pour mémoire:</i>							
<b>Dette totale du gouvernement</b>	344.3	317.8	337.9	337.7	385.7	452.5	501.7
<b>Dette intérieure du Gouvernement</b>	193.7	122.9	92.0	79.7	108.1	183.0	228.3
<b>Dépenses pour DDR</b>	0.4	1.9	2.6	...	...	...	...
<b>PIB nominal</b>	936	984	1,036	1,108	760	808	889

Sources: données communiquées par les autorités nationales et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Les dépenses sont enregistrées sur une base caisse à l'exception des intérêts qui sont enregistrés comme dus.

<sup>2</sup> Les montants de 2009 et au-delà incluent les dépenses prévues pour financer le processus de paix (DDR).

<sup>3</sup> Hors dons, paiement d'intérêts, et dépenses en capital financées sur ressources extérieures.

<sup>4</sup> Tient compte du rééchelonnement et du moratoire de paiement du Club de Paris du mois d'avril 2007.

<sup>5</sup> Inclut les allègements de dette de l'initiative PPTE des créanciers multilatéraux et d'autres bilatéraux. Pour 2008–09, sont également inclus les services de la dette des créanciers commerciaux et hors Club de Paris. A partir de mi-2009, est intégrée la totalité des allègements de l'initiative PPTE et de l'IADM en termes de flux.

<sup>6</sup> Y compris les paiements aux banques commerciales de pays membres de la CEMAC, la dette envers les sociétés pétrolières, l'accès prévu au titre du programme proposé en 2012 (12.5% du quote-part), et sur des titres obligataires émis dans l'avenir.

**Tableau 3. République Centrafricaine: opérations financières de l'administration centrale  
2009–15**  
(en pourcentage du PIB)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
					Prel.	Proj.	Proj.
Recettes	16.1	17.2	13.3	16.4	8.4	9.3	12.6
Recettes intérieures	10.8	11.6	10.8	11.5	5.7	6.4	9.0
Recettes fiscales	8.7	9.3	8.4	9.9	5.2	5.4	6.9
Impôts sur profits et propriétés	2.0	1.8	1.8	1.9	0.9	1.1	1.4
Impôts sur biens et services	6.7	7.5	6.6	8.0	4.3	4.3	5.5
<i>Dont: Taxes sur le commerce international</i>	1.9	2.7	3.1	2.8	1.2	1.4	1.9
Recettes non fiscales	2.1	2.3	2.4	1.6	0.4	1.0	2.0
Dons	5.3	5.5	2.5	4.9	2.7	2.9	3.6
Programmes	1.8	1.4	0.0	1.0	1.3	0.0	0.0
Projets	3.5	4.1	2.5	3.9	1.4	2.9	3.6
Dépenses <sup>1</sup>	16.2	18.6	15.7	16.3	14.7	17.6	18.1
Dépenses primaires courantes	10.1	11.5	11.1	9.5	12.4	13.3	11.2
Traitements et salaires	4.5	4.4	4.4	4.6	7.1	7.1	6.0
Transferts et subventions <sup>2</sup>	2.6	3.3	3.1	2.1	2.3	3.3	2.7
Biens et services	3.0	3.8	3.5	2.8	3.0	2.9	2.5
Intérêts exigibles	1.1	1.0	0.7	0.7	0.6	0.7	0.9
Extérieurs	0.4	0.2	0.3	0.1	0.3	0.3	0.3
Intérieurs	0.7	0.8	0.4	0.6	0.3	0.4	0.6
Dépenses d'équipement	4.9	6.0	4.0	6.2	1.7	3.6	6.0
Financées sur ressources propres	1.0	1.1	1.0	1.5	0.1	0.7	0.9
Financées sur ressources extérieures	4.0	4.9	2.9	4.6	1.6	2.9	5.1
Solde global							
Dons exclus	-5.4	-7.0	-4.9	-4.9	-9.0	-11.2	-9.2
<i>Dont: solde primaire intérieur <sup>3</sup></i>	-0.3	-1.0	-1.3	0.5	-6.8	-7.6	-3.2
Dons inclus	-0.1	-1.4	-2.4	0.0	-6.3	-8.3	-5.5
Variation nette des arriérés (- = réduction)	-0.5	-0.6	0.2	-0.5	2.3	-2.0	-0.6
Intérieurs	-0.5	-0.8	-0.4	-0.4	2.3	-2.0	-0.6
Extérieurs	0.0	0.1	0.6	-0.1	0.0	0.0	0.0
Erreurs et omissions	0.0	-1.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-0.6	-3.1	-2.1	-0.5	-4.0	-10.3	-6.1
Financements identifiés	0.6	3.1	2.1	0.5	4.0	0.3	-0.3
Extérieurs (nets)	0.4	0.7	-0.4	0.1	2.7	-0.7	0.9
Crédits de projets	0.5	0.8	0.4	0.8	0.1	0.0	1.5
Crédits de programme	0.0	0.0	0.0	0.0	3.3	0.0	0.0
Amortissement exigible	-0.7	-0.1	-0.8	-0.7	-0.7	-0.7	-0.6
Allègement de la dette extérieure	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Club de Paris <sup>4</sup>	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres <sup>5</sup>	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieurs (nets)	0.2	2.5	2.5	0.4	1.3	1.0	-1.2
Système bancaire	1.2	2.4	2.5	0.3	1.3	1.0	-0.9
Contrepartie des ressources du FMI	0.7	0.7	0.1	1.0	-0.2	-0.3	-0.4
BEAC	1.8	1.3	1.3	-0.3	1.3	1.2	-0.3
Banques commerciales	-1.3	0.5	1.1	-0.4	0.1	0.1	-0.2
Non bancaire <sup>6</sup>	-1.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	-0.2
Besoin de financement résiduel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.0	6.4
<i>Pour mémoire:</i>							
Dette totale	35.2	32.3	32.6	30.5	50.8	56.0	56.5
Dette intérieure du Gouvernement	20.4	21.2	8.9	7.2	14.2	22.6	10.7
Dépenses pour DDR	0.0	0.2	0.3	...	...	...	...

Sources: données communiquées par les autorités nationales et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Les dépenses sont enregistrées sur une base caisse à l'exception des intérêts qui sont enregistrés comme dus.

<sup>2</sup> Les montants de 2009 et au-delà incluent les dépenses prévues pour financer le processus de paix (DDR).

<sup>3</sup> Hors dons, paiement d'intérêts, et dépenses en capital financées sur ressources extérieures.

<sup>4</sup> Tient compte du rééchelonnement et du moratoire de paiement du Club de Paris du mois d'avril 2007.

<sup>5</sup> Inclut les allègements de dette de l'initiative PPTE des créanciers multilatéraux et d'autres bilatéraux. Pour 2008–09, sont également inclus les services de la dette des créanciers commerciaux et hors Club de Paris. A partir de mi-2009, est intégrée la totalité des allègements de l'initiative PPTE et de l'IADM en termes de flux.

<sup>6</sup> Y compris les paiements aux banques commerciales de pays membres de la CEMAC et de la dette envers les sociétés pétrolières en 2009, et sur des titres obligataires émis dans l'avenir.

Tableau 4. République Centrafricaine: situation monétaire, 2009–2015

	2009	2010	2011	2012	2013 Prel.	2014 Proj.	2015 Proj.
	(Milliards de FCFA, fin de période)						
Avoirs extérieurs nets	35.0	10.3	13.3	-11.4	2.7	9.7	25.5
BEAC	21.4	-0.2	-4.8	-7.2	3.3	2.1	12.9
Banques créatrices de monnaie	13.6	10.5	18.2	-4.2	-0.6	7.6	12.6
Avoirs intérieurs nets	164.6	206.4	245.5	284.1	290.7	301.7	297.6
Crédit Intérieur net	173.0	218.6	252.1	284.6	238.2	248.3	249.1
Créances nettes sur l'Etat	109.8	130.0	146.9	144.5	149.4	156.2	148.3
Position nette du Gouvernement Central	111.8	138.2	158.8	155.7	156.7	164.5	156.3
BEAC	105.2	126.9	141.7	143.0	143.3	150.5	144.3
Comptes courants	21.5	22.4	23.3	15.2	20.0	20.6	20.0
Crédit consolidé	72.8	76.1	78.1	88.0	76.5	86.1	85.4
FMI (net)	35.7	44.6	45.7	50.2	50.2	50.2	50.2
Dépôts	-24.9	-16.2	-5.4	-10.4	-3.4	-6.4	-11.4
Banques commerciales	6.6	11.3	17.2	12.6	13.4	14.0	11.9
Crédits aux autres organismes publics (net)	-2.0	-8.2	-11.9	-11.2	-7.3	-8.3	-8.0
Crédits à l'économie	63.2	88.7	105.2	140.1	88.7	92.0	100.9
Entreprises publiques	1.7	1.6	2.8	3.1	2.1	3.1	3.1
Secteur privé	61.5	87.0	102.4	137.0	86.6	88.9	97.7
Autres postes (net)	-8.4	-12.3	-6.6	-0.6	52.5	53.4	48.5
Monnaie et quasi-monnaie	156.97	197.6	206.1	214.8	144.1	159.8	184.3
Circulation fiduciaire	78.0	103.2	105.4	112.4	76.2	81.4	89.9
Dépôts	79.0	94.4	100.7	102.4	67.9	78.5	94.4
Dépôts à vue	51.3	64.6	61.7	60.7	40.8	47.5	57.1
Dépôts à terme et d'épargne	27.6	29.8	39.0	41.6	27.2	30.9	37.3
	(Variation annuelle, en pourcentage de la masse monétaire de début de période)						
Avoirs extérieurs nets	7.6	-15.7	1.5	-12.0	6.6	4.9	9.9
Avoirs intérieurs nets	11.4	26.6	19.8	18.7	3.1	7.6	-2.6
Crédit Intérieur net	9.5	29.1	17.0	15.8	-21.6	7.0	0.5
Position nette du Gouvernement Central	7.7	16.8	10.5	-1.5	0.5	5.4	-5.2
Crédits à l'économie	-0.7	16.2	8.4	16.9	-23.9	2.3	5.5
Monnaie et quasi-monnaie	13.7	25.9	4.3	4.2	-32.9	10.9	15.3
	(Variation annuelle en pourcentage)						
Base monétaire	26.8	20.9	-7.6	4.3	-32.0	7.4	9.8
Crédits à l'économie	-1.4	40.3	18.6	33.2	-36.7	3.7	9.6
Entreprises publiques	-20.0	-4.2	72.6	10.6	-32.0	47.0	0.0
Secteur privé	-0.8	41.5	17.6	33.8	-36.8	2.7	9.9
Pour mémoire:							
Réserves officielles brutes (milliards de FCFA)	66.7	62.1	57.8	58.6	69.2	70.2	81.0
Avoirs intérieurs nets BEAC (milliards de FCFA)	83.4	126.9	121.9	129.3	79.7	87.0	85.0
Base monétaire (milliards de FCFA)	104.8	126.7	117.1	122.1	83.0	89.1	97.9
PIB nominal (milliards de FCFA)	936	984	1,036	1,108	760	808	889
Vitesse de circulation (PIB/masse monétaire au sens large)							
Fin de période	6.0	5.0	5.0	5.2	5.2	5.2	5.2

Sources: données communiquées par les autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 5. République Centrafricaine: balance des paiements, 2009–2015

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
				Prel.	Prel.	Proj.	Proj.
	(Milliards de FCFA)						
Compte courant	-86.0	-100.3	-78.7	-62.1	-78.9	-114.1	-119.5
Balance des biens	-69.5	-81.3	-53.7	-53.7	-56.9	-82.9	-91.0
Exportations, fab.	58.5	69.8	90.3	95.1	51.6	52.1	58.8
Diamant	23.3	25.9	29.7	29.5	7.2	12.8	14.7
Produits forestiers	24.7	29.6	40.2	44.7	28.6	23.6	27.6
Importations, fab.	-128.0	-151.1	-144.0	-148.8	-108.5	-135.0	-149.9
Produits pétroliers	-30.9	-40.6	-40.2	-40.2	-30.3	-47.0	-54.9
Programme d'investissements publics	-12.1	-18.1	-11.4	-17.1	-3.2	-7.3	-13.4
Services (net)	-43.0	-56.3	-52.9	-55.4	-61.8	-62.8	-62.3
Crédit	30.6	34.4	34.8	35.2	16.9	16.1	16.8
Débit	-73.6	-90.7	-87.7	-90.6	-78.7	-78.9	-79.2
Revenus (nets)	-10.0	-2.2	-2.4	-0.5	-0.5	-0.3	0.1
Crédit	7.3	7.9	8.3	8.9	5.7	5.8	6.1
Débit	-17.3	-10.1	-10.7	-9.5	-6.3	-6.1	-6.0
Transferts courants (nets)	36.5	39.6	30.3	47.4	40.3	31.9	33.8
Privés	2.9	3.5	7.1	12.7	15.0	15.3	15.5
Publics	33.6	36.1	23.2	34.7	25.3	16.6	18.3
Compte de capital	43.0	40.7	26.3	42.9	11.0	23.4	32.3
Dons projets	32.8	40.7	26.3	42.9	11.0	23.4	32.3
Dons en capital et transferts	10.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Compte financier	62.8	24.3	29.5	42.8	32.2	102.2	107.1
Investissements Directs	19.9	30.4	17.4	36.2	0.2	4.2	19.4
Investissements de portefeuille	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres Investissements	42.9	-6.1	12.1	6.6	32.1	98.0	87.8
Erreurs et omissions	19.8	-5.9	12.1	-22.8	46.3	0.0	0.0
Balance globale	19.9	-35.3	-22.8	23.6	-35.7	-79.9	-46.1
Financements identifiés	-39.7	41.2	10.7	-0.9	-10.6	-1.0	-10.8
Mouvements des réserves officielles nettes	-48.0	11.2	4.4	-0.9	-10.6	-1.0	-10.8
Crédit net au FMI	6.5	6.6	0.0	9.9	-1.2	-1.0	-3.8
Allocation des DTS	38.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres réserves (augmentation= -)	-54.5	4.6	4.4	-10.8	-9.4	0.0	-7.0
Financement exceptionnel	8.3	30.0	6.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Rééchelonnement de la dette	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres financements exceptionnels <sup>2</sup>	7.8	30.0	6.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Écart de financement résiduel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	80.9	56.9
<i>Pour mémoire:</i>	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)						
Termes de l'échange de biens	32.0	0.0	1.5	3.3	-6.1	-18.9	2.0
Réserves officielles brutes							
(Milliards de FCFA, fin de période)	66.7	62.1	57.8	58.6	69.2	70.2	81.0
(Mois d'importations, fab.)	3.3	3.2	2.9	3.8	3.9	3.7	4.0
Compte courant (en % de PIB)	-9.2	-10.2	-7.6	-5.6	-10.4	-14.1	-13.4
Compte de capital (en % de PIB)	4.6	4.1	2.5	3.9	1.4	2.9	3.6
VPN dette extérieure totale et garanties publiques (en % de PIB)	7.5	13.3	16.1	15.3	15.1	14.7	14.0
PIB nominal (milliards de FCFA)	936	984	1,036	1,108	760	808	889

Sources: données communiquées par les autorités Centrafricaine; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> L'allocation de DTS ([...] milliards de FCFA) est pris en compte comme un apport au "Compte financier/Secteur public (net)".

L'accroissement des réserves officielles y relatif est détaillé en tant que mouvements des réserves officielles nettes.

<sup>2</sup> Incluent les allègements de dette de l'IPPTE des créanciers multilatéraux et bilatéraux. Pour 2008-09, est également inclus le service de la dette.

A partir de 2010, est intégrée la totalité des allègements de l'IPPTE et du MDRI en termes de flux.

**Tableau 6. République Centrafricaine: Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2014-2024**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants</b> (millions DTS)											
Principal	3.2	10.1	13.9	12.2	10.3	8.3	3.1	1.4	1.4	0.0	0.0
Commissions et intérêts	0.1	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
<b>Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants et prospectifs (millions DTS)</b>											
Principal	3.2	10.1	13.9	12.2	10.3	9.1	4.8	3.1	3.1	1.7	0.8
Commissions et intérêts	0.1	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
<b>Total des obligations sur la base des crédits existants et prospectifs</b>											
En millions de DTS	3.3	10.3	14.1	12.3	10.4	9.2	4.9	3.1	3.1	1.7	0.9
En milliards de FCFA	2.6	8.1	11.1	9.7	8.2	7.2	3.8	2.5	2.5	1.4	0.7
En % des recettes publiques	4.9	10.1	12.4	9.6	7.6	6.0	2.9	1.6	1.5	0.7	0.3
En % des exportations de biens et de services	3.8	10.6	13.6	11.1	8.8	7.2	1.8	1.0	0.9	0.5	0.2
En % du service de la dette <sup>2</sup>	5.8	18.8	26.5	48.5	47.3	45.7	24.1	15.5	16.0	9.3	5.0
En % du PIB	0.3	0.9	1.1	0.9	0.7	0.6	0.3	0.2	0.2	0.1	0.0
En % de la quote-part	5.9	18.5	25.4	22.1	18.7	16.5	8.8	5.6	5.6	3.1	1.6
<b>Encours total des crédits du FMI<sup>2</sup></b>											
En millions de DTS	69.0	58.9	45.0	32.8	22.5	13.4	8.6	5.6	2.5	0.8	0.0
En milliards de FCFA	54.0	46.2	35.3	25.7	17.6	10.5	6.8	4.4	2.0	0.7	0.0
En % des recettes publiques	104.2	58.0	39.5	25.6	16.3	8.7	5.0	2.9	1.2	0.3	0.0
En % des exportations de biens et de services	79.2	61.0	43.3	29.6	18.9	10.5	3.1	1.8	0.8	0.2	0.0
En % du service de la dette <sup>2</sup>	123.0	107.9	84.4	129.3	102.0	66.5	42.6	27.5	12.8	4.4	0.0
En % du PIB	6.7	5.2	3.6	2.4	1.5	0.8	0.5	0.3	0.1	0.0	0.0
En % de la quote-part	123.8	105.8	80.8	58.9	40.4	24.1	15.5	10.0	4.5	1.5	0.0
<b>Utilisation nette des crédits du FMI (millions de DTS)</b>											
Décassements	13.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements et rachats	3.2	10.1	13.9	13.7	12.5	16.9	15.7	12.2	8.9	6.9	1.7
<i>Pour mémoire :</i>											
PIB nominal (milliards FCFA)	808.3	888.6	967.9	1060.7	1157.9	1256.6	1365.6	1485.2	1616.5	1760.9	1920.0
Exportations de biens et services (milliards de FCFA)	68.2	75.7	81.4	86.8	93.3	100.2	215.8	236.4	259.9	287.1	318.7
Recettes publiques (milliards FCFA)	51.9	79.6	89.3	100.3	108.2	120.3	133.9	149.3	166.6	186.1	208.0
Service de la dette (milliards FCFA) <sup>2</sup>	43.9	42.8	41.8	19.9	17.3	15.8	15.9	15.9	15.3	14.7	14.0

Sources : estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Assumed disbursements of SDR 41.775 million (75 percent of quota) according to proposed schedule and (Table 6).

<sup>2</sup> Le total du service de la dette extérieure inclut les rachats et remboursements au FMI.

## Appendix I. LETTRE D'INTENTION

Bangui le 1<sup>er</sup> mai, 2014

Mme Christine Lagarde  
Directrice Générale  
Fonds Monétaire International  
700, 19th Street, N.W.  
Washington, DC, 20431  
Étas-Unis d'Amérique

Madame la Directrice Générale,

Le 25 juin 2012, le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International a approuvé un arrangement de trois ans au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 41.78 millions de DTS en appui d'un programme de réformes visant à maintenir la stabilité macroéconomique, ancrer la croissance économique sur des bases soutenables et réduire la pauvreté.

Depuis, la République Centrafricaine a eu à affronter plusieurs chocs. Un choc politique, lorsque dès décembre 2012, une coalition de groupes rebelles armés (Séléka), avec à sa tête M. Djotodia, a pris le contrôle d'une grande partie du pays, conduisant à la signature des accords de Libreville et dont le non-respect a entraîné la reprise des hostilités et le renversement du Président Bozizé le 24 mars 2013. La prise de pouvoir par la Séléka a provoqué un choc sécuritaire, plongeant ainsi le pays dans une spirale de violence et de conflits intercommunautaires. La généralisation de l'insécurité, le pillage et les destructions des infrastructures administratives et économiques ont donné lieu à une paralysie des rouages administratifs et à un déplacement massif de 1 million de personnes, soit ¼ de la population centrafricaine, ouvrant la voie à une crise humanitaire sans précédent.

En raison de ces chocs multiples, le programme appuyé par la FEC a connu des dérapages et notre stratégie à moyen terme de croissance et de réduction de la pauvreté pour la période 2011–2015 a été rendue caduque.

Face à l'ampleur des défis, les nouvelles autorités centrafricaines de transition, qui ont pris la relève après le départ de Mr. Dotodjia sous la pression internationale, ont adopté une feuille de route révisée qui a été présentée au Conseil National de Transition après sa validation par le comité de mise en œuvre des accords de Libreville et le Groupe de contact international. S'appuyant sur cette feuille de route, nous avons ainsi redéfini nos priorités dans le Programme

d'Urgence pour le Relèvement Durable (PURD) de la RCA. En cohérence avec la feuille de route et le PURD, nous avons préparé une matrice d'actions prioritaires.

Dans ce contexte, nous avons décidé d'informer le FMI de notre décision d'annuler, avec effet immédiat, le programme appuyé par la FEC et demandons, par ailleurs, l'approbation par le Conseil d'administration du FMI d'un décaissement de 8,355 millions de DTS au titre d'une première facilité de crédit rapide (FCR) pour répondre aux besoins de financement urgents de la balance des paiements. Une deuxième FCR pour un montant de 5,570 millions de DTS devrait être sollicitée avant la fin de l'année 2014, conditionnée par une poursuite des besoins urgents de financement de la balance des paiements et une mise en place satisfaisante de la première RCF. Le mémorandum de politiques économiques et financières (MPEF) joint en annexe décrit la situation économique et financière qui a prévalu en 2013. Il présente également les politiques économiques et financières que le gouvernement de transition de la RCA compte mettre en œuvre en 2014. L'objectif est de faire face aux besoins d'urgence de la population et de mettre en œuvre une politique budgétaire destinée à rétablir la stabilité et améliorer la gestion des finances publiques.

Le gouvernement de transition est d'avis que les mesures et politiques décrites dans le MPEF en annexe sont appropriées pour atteindre les objectifs du programme. Le gouvernement de transition se tient prêt, toutefois, à prendre toute autre mesure additionnelle jugée nécessaire. La RCA consultera les services du FMI sur l'adoption de telles mesures et notamment avant toute révision des politiques reprises dans le MPEF en annexe et ce en conformité avec les règles du FMI dans ce domaine. Nous fournirons aux services du FMI à sa demande toutes les informations qu'il pourrait solliciter pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique économique et financière et la réalisation des objectifs de la FCR. Au cours de la période de la FCR, nous ne prendrons pas de mesures nouvelles ni ne renforcerons les mesures éventuellement en vigueur en matière de contrôles de change, de pratiques de taux de change multiples et/ou de restrictions sur les importations pour des besoins de balance de paiements. En outre, nous ne concluons pas d'accord de paiements bilatéraux qui ne sont pas en conformité avec les dispositions de l'Article VIII des statuts du FMI.

Dans le cas d'un déficit chronique de la balance des paiements et, guidés par le souci d'atteindre les objectifs du programme repris dans le MPEF, nous envisageons de solliciter une aide additionnelle au titre de la FCR assortie d'engagements nouveaux dans le domaine macroéconomique et de la gestion des finances publiques. De la sorte, nous voulons souligner notre engagement vis-à-vis de nos partenaires au développement à continuer à mettre en œuvre des politiques saines jusqu'au moment où les conditions seront réunies pour solliciter un appui financier au titre de la FEC.

Nous comptons publier le rapport des services du FMI, y compris la lettre d'intention, le MPEF, le PAT et le document relatif à l'analyse de la viabilité de la dette. En conséquence, nous autorisons les services du FMI à poster ces documents sur le site extérieur du FMI une fois que le Conseil d'Administration aura approuvé la FCR.

Salutations distinguées

Le Ministre des Finances et du Budget

Le Premier Ministre, Chef de  
Gouvernement de Transition

/s/

Remy Yakoro

/s/

André Nzapayeke

Pièces jointes:

Mémoire de politique économique et financière

Protocole d'Accord Technique

## ANNEXE I-mémorandum de politiques économiques et financières pour 2014

1. Ce mémorandum décrit les politiques économiques et financières appuyées par la Facilité de Crédit Rapide (FCR) que le gouvernement de transition de la République Centrafricaine compte mettre en œuvre en 2014. Ces politiques sont en conformité avec le programme d'urgence pour la période 2014–2016.

### CONTEXTE

2. **Le pays fait face à une crise d'une ampleur exceptionnelle dont l'impact économique est profond et durable.** La crise qui frappe la RCA depuis décembre 2012 et plus particulièrement depuis le 24 mars 2013 et son amplification en décembre 2013 impacte le pays à tous les niveaux (politique, sécuritaire, social, humanitaire, économique). La crise touche tout le pays et se traduit par des milliers de morts tant à Bangui qu'en province. En outre, près d'un quart de la population centrafricaine serait déplacée, paralysant ainsi les pans principaux de l'économie centrafricaine. L'agriculture (qui représente près de la moitié du PIB et emploie jusqu'à 80 % de la population active) est fortement touchée dans sa composante de subsistance, menaçant ainsi un quart de la population centrafricaine d'une crise alimentaire en 2014.

3. **Les risques sécuritaires persistent.** L'intervention de la France à travers le dispositif Sangaris ainsi que le renforcement du contingent de la MISCA n'a pas permis de rétablir à ce jour la paix et la sécurité dans le pays, même s'il convient de noter une légère accalmie au cours des derniers mois. La situation demeure très fragile et imprévisible. La persistance des violences et de l'insécurité est de nature à ralentir le rythme de la sortie de crise tant attendue.

4. **Un programme économique d'urgence est en place pour faire face aux défis énormes du pays.** Les nouvelles autorités centrafricaines (mises en place en janvier 2014) ont adopté le Programme d'Urgence pour le Relèvement Durable de la RCA (PURD-RCA qui couvre la période 2014 – 2016). Il est conforme à la Feuille de Route Révisée de la Transition. Il vise la protection des communautés et le relèvement du pays durant la phase de transition. Il est également en conformité avec les grandes orientations fixées par les Chefs d'Etat de la CEEAC aux autorités de la Transition, à savoir répondre aux besoins urgents des populations, restaurer la paix et la sécurité, trouver une plus grande stabilité économique et relancer la croissance économique. En outre, il comprend un volet d'intégration des nouveaux protagonistes dans le processus désarmement, démobilisation, réinsertion, réintégration et rapatriement (DDRRR), rendu nécessaire à la suite des événements qui se sont produits en décembre 2013. Dans l'attente de l'organisation des élections prévues pour février 2015, la restauration de la sécurité, dans la phase restante de la transition, ressort comme une nécessité et une priorité pour les nouvelles autorités indispensables au retour des populations ainsi qu'à la redynamisation de l'activité économique.

# DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS RÉCENTS ET PERFORMANCE AU TITRE DU PROGRAMME APPUYÉ PAR LA FEC

## A. Développements Economiques Récents

### 5. **La dégradation de la situation sécuritaire et le conflit politique et social ont pesé lourdement sur la situation économique, financière et administrative du pays en 2013.**

Ainsi, la croissance économique a enregistré un recul en termes réels de 36 % et les exportations ont chuté de 44% en dollars. Les importations ont également reculé de 27,1 % en dollars. Avec des dons qui ont baissé de 15%, le déficit du compte courant de la balance des paiements a doublé, passant ainsi de 5,6% du PIB en 2012 à 10,4% du PIB en 2013. Du côté du budget, les recettes fiscales ont baissé de 63,5%, alors que les dépenses primaires courantes n'ont chuté que de 10 %. En conséquence, le déficit primaire a atteint 6,8% du PIB par rapport à un surplus de 0,5% en 2012. La détérioration des finances publiques s'est traduite par une accumulation d'arriérés de paiements intérieurs (2,3% du PIB), avec notamment 5 mois de salaires et traitements à fin février 2014. Pour sa part, l'indice des prix à la consommation a atteint 6,6% en moyenne, le double de l'inflation enregistrée au cours des 4 années dernières précédant le conflit. Le conflit a, en outre, entraîné la destruction d'infrastructures et d'entreprises ainsi que la paralysie de l'administration et de ses rouages, réduisant ainsi le potentiel de croissance de l'économie. Les circuits de gestion des finances publiques ont été également paralysés et endommagés.

## B. Performance au Titre du Programme Appuyé par la FEC

6. **Le programme appuyé par la FEC a dérapé du fait de la crise multiforme qui frappe le pays à partir de mars 2013.** Les discussions et les documents relatifs à la première revue ont été finalisés mais le conseil d'administration n'a pu considérer la requête des autorités en raison des événements ayant secoué le pays. La poursuite du programme a été entravée par l'amplification de la crise, notamment au cours des derniers mois de 2013.

## LE PROGRAMME POUR 2014

### A. Mise en Place d'un Cadre Macroéconomique d'Urgence

7. **Les perspectives économiques 2014 resteraient dégradées.** Le contexte sécuritaire devrait s'améliorer et la circulation des marchandises reprendre, notamment au niveau du corridor douanier (par lequel transite près de la moitié des importations en provenance du Cameroun), accompagnée d'une stabilisation politique, d'un retour progressif des populations déplacées dont certaines reprendront leurs activités pastorales, agricoles et commerciales, la

relance de l'économie pourrait alors être envisagée. En conséquence, il est prévu que (i) la croissance économique atteindra 1,5% en termes réels en raison notamment de l'ouverture de l'usine d'égrenage de coton de Bossangoa, la levée de l'embargo sur les exportations de diamants et la reprise de l'administration dans tout le pays; (ii) l'indice des prix à la consommation devrait progresser de 4,4% en moyenne par rapport à 6,6% en 2013 du fait de l'amélioration de la distribution de l'aide internationale, d'une offre plus importante de biens locaux et d'une reprise des circuits économiques; (iii) le plafonnement du déficit primaire est projeté à 7,6% du PIB en comparaison de 6,8% en 2013; et (iv) le plafonnement du déficit du compte courant de la balance des paiements à 14,1% du PIB.

## B. Un programme de finances publiques pour répondre aux préoccupations les plus immédiates pour 2014

8. **Notre souci premier est de rétablir les fonctions régaliennes de l'Etat et sécuriser les finances publiques avec l'appui de la communauté internationale.** Ce faisant, nous pouvons ainsi rassurer les partenaires quant à notre volonté de recouvrer dans les plus brefs délais nos capacités à assurer la couverture de nos dépenses primaires et assurer une bonne utilisation de la ressource publique. Dans ce cadre, nous avons élaboré un plan d'urgence des finances publiques. Ce dernier intègre les priorités suivantes: (i) l'amélioration de la performance de recettes fiscales ; (ii) la sécurisation des recettes ; (3) l'amélioration du pilotage et du suivi de la trésorerie pour exercer un contrôle sur les recettes et les dépenses ; et (4) la mise en place de l'Agence Comptable Centrale du Trésor (ACCT) en tant qu'institution pivot pour gérer la trésorerie et assurer la traçabilité comptable des flux de ressources et dépenses.

9. **L'amélioration de la performance de recettes constitue un défi majeur pour le gouvernement de transition.** Avec un taux de pression fiscale de 5,2 % du PIB en 2013, la RCA se situe en 2013 au plus bas niveau de collecte de recettes fiscales enregistrée dans le monde. Cette situation tient en partie à la dégradation de la situation sécuritaire que le pays a connue depuis mars 2013. Cette dernière s'est notamment traduite par: (i) le pillage et la désorganisation complète des administrations de recettes ; (ii) la difficulté pour l'Etat d'exercer normalement ses activités régaliennes (perte de contrôle de la chaîne de dédouanement et difficulté pour la Direction générale des impôts à assurer le suivi déclaratif et le contrôle des impôts intérieurs) ; et (iii) l'impact de la crise sur les opérateurs économiques (pillages, destruction des outils de production et baisse d'activité).

10. **Pour faire face à ce défi et ne pas compromettre les recettes présentes et futures, le gouvernement de transition s'engage à prendre les mesures d'urgence au niveau des structures centrales suivantes:**

- **Direction générale des impôts et des domaines:** (i) retirer du projet de loi de finances 2014 l'ensemble des *mesures spéciales incitatives à l'investissement pendant la période post-conflit* dans l'attente d'une évaluation de ce dispositif par le Département des affaires fiscales du FMI ; (ii) renforcer le suivi déclaratif des contribuables ; (iii) mieux

- maitriser les impôts sur les flux, en particulier la TVA en axant prioritairement les opérations de contrôle fiscal sur cet impôt ; et (iv) limiter les exonérations au strict cadre de la Loi.
- **Direction générale des douanes et des droits intérieurs:** (i) reprendre le contrôle de la chaîne de dédouanement avec l'appui des forces internationales sur l'ensemble du territoire ; (ii) maintenir dans l'immédiat le guichet unique à Douala pour les marchandises en transit par le Cameroun en assurant une rotation régulière des personnels ; (iii) renforcer le contrôle a posteriori et la lutte contre la fraude; et (iv) assurer un strict suivi des exonérations en multipliant les contrôles de destinations.
  - La sécurisation des recettes fiscales répond à une préoccupation ancienne qui revêt une acuité accrue dans le contexte de la crise actuelle. Le gouvernement de transition entend améliorer la traçabilité des recettes qui échouent sur le Compte Unique du Trésor (CUT) par les recettes fiscales reversées par les banques. Il souhaite à cet effet: (i) mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, les recommandations émises par les deux rapports d'assistance technique sur l'amélioration du suivi de la trésorerie financés par l'Union européenne; (ii) ne plus signer de nouvelles conventions de dettes, de rachat de créances ou de titrisation avec les banques commerciales; (iii) revoir l'ensemble des conventions déjà existantes liant l'Etat et les banques commerciales (en retraçant à cette occasion dans ses écritures comptables l'ensemble des créances ayant déjà donné lieu à imputations); (iv) procéder à un meilleur suivi de recettes acquittées par les contribuables en plaçant auprès des banques des agents chargés d'assurer le suivi détaillé par contribuable de l'ensemble des impôts versés en vue de leur rapprochement avec les recettes reversées sur le CUT et ce dans l'attente de la mise en place de l'application GESCO fiscalité; et (v) assurer un suivi régulier des états de rapprochement entre les régies, les banques commerciales et le Trésor.

11. **L'élaboration et le respect d'un plan de trésorerie mensuel et son pilotage pour améliorer l'allocation des ressources financières.** Le gouvernement de transition sait que plus des deux tiers des recettes nécessaires à l'exécution du budget 2014 (80,9 milliards de FCFA sur un total de dépenses primaires courantes de 107,8 milliards) proviendront de financements extérieurs. Conscient du caractère exceptionnel, de cette situation et dans un souci de transparence visant à rassurer les partenaires, le gouvernement de transition a mis en place deux comités: (i) le Comité de trésorerie (CT) qui a pour vocation de définir les priorités et de suivre mensuellement la gestion de la trésorerie; et (ii) le Comité de suivi et de gestion des finances publiques (CSGFP) qui a pour finalité de suivre trimestriellement ou sur une base plus fréquente si nécessaire, l'utilisation faite de l'ensemble des ressources publiques et la bonne exécution du plan de trésorerie. ***L'adoption des textes instituant le CT et le CSGFP et leur mise en place effective constituent des actions préalables à la présentation du rapport des services du FMI au conseil d'administration du FMI.*** Pour aider aux travaux de ces deux comités, un plan de trésorerie a été élaboré par le gouvernement de transition et signé par le ministre des finances

pour l'ensemble de l'année 2014 qui décline mensuellement les objectifs de recettes et de dépenses avec pour ces dernières un ordre de priorités. Le plan de trésorerie retracera en exécution l'ensemble des ressources perçues et des décaissements effectués sur une *base caisse*. Le gouvernement de transition s'engage à fournir en complément de ce plan des états détaillés des recettes, de dépenses et tous les mouvements de trésorerie afin de permettre un rapprochement avec les mouvements enregistrés sur le CUT auprès de la BEAC.

12. **La mise en place de l'Agence Comptable Centrale du Trésor (ACCT) pour sécuriser la trésorerie et renforcer le suivi comptable.** La création formelle de l'ACCT en date du 30 décembre 2012 lors de la révision du décret portant organisation de la DGTCP, n'a pas été jusqu'à présent suivie d'une mise en œuvre. Cette réforme vise à mieux couvrir et autonomiser deux domaines essentiels actuellement placés sous la responsabilité directe du Directeur général du Trésor: (i) la trésorerie et (ii) la comptabilité de l'Etat. En effet, la mise en place de l'ACCT, au sein de la DGTCP, structure autonome, dont le responsable serait couvert par le statut de comptable principal devrait permettre de rationaliser pour les deux domaines précédemment cités les activités suivantes: (i) gestion, sécurisation, centralisation et pilotage de la trésorerie de l'Etat; et (ii) suivi et consolidation des opérations comptables. Pour confirmer son engagement à mettre en place l'ACCT, le gouvernement de transition va procéder au recrutement d'un Agent comptable central du Trésor et son adjoint d'ici fin septembre 2014 (**repère structurel**). *Cette action constituera un des trois repères structurels pour le suivi de l'exécution de la Facilité de crédit rapide.*

13. **Le gouvernement de transition a entrepris de moderniser la gestion du personnel de l'Etat et de la solde et poursuivre la réforme de la fonction publique qui a pris du retard depuis l'adoption du nouveau statut de la fonction publique en 2009.** Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'urgence de restauration des services publics appuyé par la Banque mondiale, et avec le concours du PNUD, nous allons procéder à la mise à jour du fichier du personnel de l'Etat, y compris les forces de défense et de sécurité en vue de rationaliser le fichier de la paye des agents publics civils. A fin juin 2014, un premier nettoyage du fichier permettra de procéder à la paye des agents publics en conformité avec la réglementation et qui auront au préalable produit une attestation de présence contrôlée et certifiée par une commission mixte incluant les services compétents de l'administration en charge de cette opération (**repère structurel à fin juin**). Un rapport d'exécution sur cette action sera adressé au FMI pour information. A la suite du nettoyage du fichier, les personnels qui ne sont pas en règle auront la possibilité de justifier leur situation et tous les cas litigieux seront scrupuleusement examinés par les services compétents de la fonction publique. L'Etat compte sécuriser les bases de données et mettre en œuvre des procédures adéquates pour la gestion des postes et de la carrière des fonctionnaires, depuis leur prise en charge en matière de paiement de salaires jusqu'à la retraite. Par la suite, un interface sera mis en place en vue d'assurer une liaison avec le système de gestion des finances publiques. En outre, d'ici la fin de l'année 2014, avec l'appui des partenaires, le Gouvernement de transition va procéder à une gestion rigoureuse et prudente des recrutements pour pourvoir les postes dans les secteurs identifiés comme prioritaires tout en

appliquant la grille salariale en place. En outre, les autorités devront clarifier la situation du personnel « Hors Statuts ». En appui de cette gestion rigoureuse, les autorités devraient attirer les compétences adaptées à la situation de la RCA, y compris parmi la diaspora. Le recrutement et la gestion actuelle du personnel « Hors Statut » a donné lieu à des recrutements tous azimuts dont la progression des effectifs n'est plus en cohérence avec la maîtrise des dépenses pourtant recherchée par les autorités.

14. **Un programme d'assistance technique accompagnera les autorités dans la réalisation du plan d'urgence.** Les autorités ont commencé à solliciter les partenaires pour mobiliser l'assistance technique à court et moyen terme qui permettra la réalisation du plan d'urgence dans les différents domaines concernés. Cette assistance est pour la majeure partie déjà identifiée et des dates d'intervention arrêtées. Deux assistants techniques long terme seront notamment mis à disposition au second semestre 2014 par l'Union européenne, respectivement auprès de l'ACCT et la Direction générale du Budget pour appuyer la mise en place de l'ACCT et le retour à l'orthodoxie budgétaire. Par ailleurs, la Banque Mondiale envisage de mettre à disposition des autorités de transition deux assistants techniques auprès des régies de recettes respectivement à la douane et aux impôts et apportera un autre appui technique au niveau de la Direction Générale de la Fonction Publique. Enfin, plusieurs missions d'assistance technique court terme sont également prévues par la Banque Mondiale, l'Union européenne, la Coopération française ou la BAD qui a notamment convenu avec les autorités d'une restructuration du Projet d'Appui institutionnel en cours dans le domaine des finances publiques en vue d'apporter une assistance urgente aux administrations financières (PARGEF). Il est prévu de faire un point d'information mensuel pour évaluer la mise en place de cette assistance technique et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs retenus.

### C. Les jalons du programme budgétaire de 2015

15. **Dans le dispositif de sortie de crise que nous mettons en place progressivement, l'année budgétaire 2015 sera une année-charnière pour poursuivre l'effort de stabilisation de nos finances publiques.** Le budget 2015 devra assurer le passage de la période de crise à une situation normalisée. Dans un contexte de renforcement de la sécurité et de la restauration des fonctions de base de l'Etat, la croissance économique continuerait à évoluer progressivement. Elle devrait se situer à environ 5% en termes réels. Elle continuerait d'être tirée par l'agriculture et les services. L'inflation serait plus contenue et devrait se situer à environ 4%. Dans le domaine des finances publiques, l'esquisse budgétaire en préparation fait ressortir une amélioration du recouvrement des recettes qui atteindraient 12,6% du PIB. Cette progression résulterait essentiellement d'une bonne tenue de l'impôt sur le revenu et le commerce international. Les dépenses primaires courantes devraient être réduites à 11,2% du PIB, du fait d'une baisse de la masse salariale (nettoyage du fichier de la fonction publique et de la solde et rationalisation des recrutements), des transferts et des biens et services. Cet effort de contrôle des dépenses courantes permettrait de dégager des ressources additionnelles afin d'accroître les dépenses en capital financées sur ressources propres de 0,2 points pourcentage du PIB par

rapport à l'année 2014. En conséquence, le déficit primaire intérieur passerait de 7,6% du PIB en 2014 à 3,2% du PIB générant un écart de financement de 56,4 milliards de FCFA, soit l'équivalent de 6,4% du PIB.

## D. Reformes à moyen terme et retour à l'orthodoxie budgétaire

16. **Le gouvernement de transition souhaite revenir à la procédure budgétaire normale dans les meilleurs délais possibles.** Le gouvernement de transition reconnaît que les procédures exceptionnelles pour effectuer des dépenses à charge de trésorerie (ordre de paiement caisse et ordre de paiement budget) sont massivement utilisées pour: (i) les dépenses de biens et services et (ii) de transferts et subventions. Cette situation dérogatoire à la procédure budgétaire normale d'exécution de la dépense (engagement, liquidation, ordonnancement et paiement) relativise très fortement l'utilité même du budget et empêche l'exercice normal du contrôle a priori de la dépense mais aussi son contrôle comptable avant paiement. Cette situation augmente fortement le risque fiduciaire, altère la traçabilité de la dépense et la capacité de l'ordonnateur et du comptable à pouvoir rendre compte. La qualité de la procédure budgétaire n'est pas en cause dans son contournement. En effet, plusieurs expertises montrent que des difficultés proviennent de l'engagement de la dépense sans référence au cadre budgétaire. Conscient de cette difficulté, le gouvernement de transition rétablira la procédure budgétaire normale en limitant à 7% le montant des dépenses conduites en application de la procédure exceptionnelle (Ordre de Paiement Budget). Ces dépenses couvrent les missions, le transport, les évacuations sanitaires, les rapatriements de diplomates, les voyages étudiants et les dépouilles mortelles.

17. **Pour aider au rétablissement de la procédure budgétaire normale, le gouvernement de transition procédera à la reconnection des applications GESCO-Budget et GESCO-comptabilité durant le second semestre 2014.** La rupture de la chaîne Budget/Trésor en raison des pillages et de la déconnexion des applicatifs informatiques respectifs qui en a découlé (GESCO- Budget/GESCO-comptabilité) empêche au plan technique une réconciliation des informations budgétaires et comptables. Conscient que cette difficulté nuit à la bonne exécution budgétaire, le gouvernement de transition souhaite faire de la reconnexion de GESCO-Budget/ GESCO-comptabilité une priorité et s'engage avec le concours des partenaires à son rétablissement d'ici fin septembre 2014 (**repère structurel**).

18. **Le gouvernement de transition est conscient de la nécessité de redéfinir les conditions de recouvrement de la fiscalité pétrolière.** Le gouvernement de transition sollicitera le concours des partenaires pour confier à un cabinet d'audit international la reconstitution de l'ensemble des dettes croisées entre l'Etat et les opérateurs pétroliers. Il aura par ailleurs recours à une assistance technique d'un partenaire technique et financier notamment le FMI dans la perspective de procéder à une révision de la structure des prix des produits pétroliers.

19. **Le recouvrement des recettes budgétaires doit également être revu pour ce qui est de l'or, des diamants, de la téléphonie mobile et des produits forestiers.** Le gouvernement de transition veut améliorer le suivi de l'ensemble des recettes produites par ces secteurs. Aussi, il s'engage, à compter de janvier 2014, à produire sur une base mensuelle une statistique détaillée synthétisant l'ensemble des recettes fiscales et non fiscales perçues pour ces quatre secteurs.

## E. Le Volet Social

20. **Dès 2014, les secteurs sociaux constituent une des grandes priorités des autorités.** Le budget prévoit un montant de 43 milliards de francs CFA dont 6,5 milliards de francs CFA au titre de dépenses courantes. Au niveau de la santé, 26 milliards de francs CFA sont prévus dont 4 milliards de francs CFA pour les dépenses courantes pour lutter contre le paludisme, renforcer le programme Elargi de Vaccination (PEV), assurer l'extension de la prévention de la transmission parents-enfants (PTPE) et la prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) afin d'en atténuer l'impact. En matière d'éducation, les crédits pour dépenses courantes et en capital s'élèvent à 3,9 milliards de francs CFA. L'accent sera mis sur le renforcement des capacités en matière d'enseignement préscolaire, d'enseignement fondamental 1, d'enseignement fondamental 2 et secondaire et d'enseignement technique et professionnel. Pour l'eau et l'assainissement, le montant des dépenses prévues sont de 12,9 milliards de francs CFA (dont 2 milliards de francs CFA pour les dépenses courantes) pour le renforcement de la capacité nationale en matière de gestion et de planification et la construction et réhabilitation des ouvrages d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Il est également prévu un soutien aux groupes vulnérables pour le développement communautaire, notamment les femmes et les enfants.

## F. Autres Reformes Structurelles

21. **La préoccupation fondamentale est de rassurer et mettre en confiance les opérateurs économiques afin d'assurer la reprise des activités.** Dans ce contexte, les autorités de transition procéderont à une évaluation conjointe des dommages subis par les entreprises publiques et privées et mettre en place des mesures d'accompagnement au bénéfice des entreprises sinistrées. Par ailleurs dans le court terme, le gouvernement de transition mettra en œuvre des actions pour faciliter le retour des personnes déplacées, notamment les commerçants et les éleveurs. Dans le même ordre d'idées, il est crucial de réactiver le comité mixte chargé de l'amélioration du climat des affaires et le cadre permanent de concertation Etat-secteur privé. Dans une perspective à moyen terme, les réformes à mettre en place incluent: (i) la baisse du coût du crédit et l'accès au financement; (ii) la baisse du coût des autres intrants; (iii) le renforcement du cadre de gouvernance judiciaire; (iv) la révision de la charte des investissements; et (v) le renforcement des capacités des chambres consulaires.

22. **Le renforcement de la gouvernance est également un axe clé des réformes structurelles dans le dispositif de promotion des activités du secteur privé.** Dans ce contexte, les autorités envisagent de prendre les décrets d'application qui permettraient de

rendre juridiquement opérationnel l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption (ANLC). En concert avec les bailleurs de fonds, les autorités mobiliseront les moyens humains et matériels pour faire démarrer effectivement les activités de l'ANLC avant la fin de l'année 2014.

## G. Une Politique d'Endettement Viable

23. **L'analyse de viabilité de la dette extérieure (AVD) conduite récemment par les services du FMI et de la Banque Mondiale a conclu que la situation s'est détériorée de façon marquée.** Cette détérioration est liée à la crise politique qui a entraîné un effondrement de l'activité économique, une baisse significative des exportations et la lente reprise des activités économiques. En outre, des prêts ont été contractés lors des mois de crise pour couvrir le paiement des salaires et couvrir des besoins de financement budgétaire et extérieur.

24. **Les bas niveaux de dette hérités de l'allègement de dette de 2009 ont créé des conditions favorables pour une meilleure gestion de la dette extérieure mais la crise politique a été défavorable.** Ainsi, l'aggravation des ratios de dette extérieure par rapport aux exportations et de service exposent le pays à un risque élevé de surendettement, y compris dans le scénario de base. Toutefois, un renversement de tendance est envisageable dès lors que le pays enregistre un retour de la croissance économique, une reprise des exportations et la relance des investissements directs étrangers. Ces deux ratios reviendraient à des niveaux soutenables.

25. **Dans l'intervalle, le gouvernement de transition s'engage à mener une politique d'endettement prudente.** Nous nous engageons à couvrir nos besoins en financement d'abord par des dons et le reliquat par des prêts concessionnels intégrant un élément don de 35 % au moins (**repère continu**, Tableau 1).

## H. Suivi du Programme

26. **Le programme sera suivi au moyen d'indicateurs quantitatifs et de repères structurels.** Les indicateurs permettront d'évaluer les progrès en matière de performance économique et financière au 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre 2014 (Tableau 1). Les repères structurels permettront d'ancrer les politiques macroéconomiques sur des bases solides et préparer la sortie de la phase d'urgence. Les indicateurs et repères sont définis dans le protocole d'accord technique qui prévoit également la nature et la fréquence des données à fournir pour assurer le suivi du programme.

27. **Un cadre institutionnel adapté pour exécuter le programme est en place.** Le Comité Interministériel de Pilotage des Réformes Economiques et Financières (CIPREF), présidé par le Premier Ministre est l'organe politique assurant la stratégie et l'orientation des réformes. Sur le plan technique, le suivi du programme est mené par le Ministre en charge du Budget, appuyé notamment par la Cellule de Suivi des Reformes (CS-REF) et le Secrétariat Technique National du DRSP pour ce qui est du suivi de la mise en œuvre des réformes.

**Tableau 1. République Centrafricaine: Indicateurs de performance du programme appuyé par la FCR, 2014**

(En milliards de FCFA; données sur base cumulée depuis le début de l'année)

	Fin mars 2014 Resultats préliminaires	Fin juin 2014 Indicateurs	Fin sept. 2014 Indicateurs	Fin dec. 2014 Indicateurs
Indicateurs				
Plancher pour les recettes totales de l'Etat <sup>1</sup>	5.8	21.1	34.7	51.9
Plancher pour le solde primaire intérieur <sup>2</sup>	-18.6	-34.2	-48.9	-61.4
Nouvelle dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'Etat <sup>3,4</sup>	0.0	0.0	0.0	0.0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement de l'Etat <sup>4</sup>	0.0	0.0	0.0	0.0
Plancher pour la réduction des arriérés de paiements intérieurs	0.0	5.4	10.9	16.5
Plafond pour l'accumulation de nouveaux arriérés de paiements intérieurs	0.0	0.0	0.0	0.0

Sources: Autorités de la RCA et estimations des services du FMI.

<sup>1</sup> Recettes intérieures, hormis les dons extérieurs et les recettes de cession d'actifs (voir Protocole d'accord technique, PAT, pour plus de détails).<sup>2</sup> Le solde primaire intérieur est la différence entre les recettes intérieures de l'Etat et ses dépenses totales, moins le paiement total des intérêts et les dépenses en capital sur financement extérieur.<sup>3</sup> Contractées ou garanties par l'Etat (voir le PAT).<sup>4</sup> Ces objectifs feront l'objet d'un contrôle continu.

Tableau I.2. République Centrafricaine: Actions Préalables et Repères Structurels, 2014

Mesures	Calendrier	Fondements macroéconomiques	
<b>Gestion des finances publiques</b>			
Signature du décret portant création du Comité de Trésorerie (CT) et mise en place effective de cette instance.	<b>Action préalable</b>	Améliorer le suivi et la gestion de la trésorerie	Exécuté
Signature du décret portant création du Comité de Suivi et de Gestion des Finances Publiques (CSGFP) et mise en place effective de cette instance.	<b>Action préalable</b>	Améliorer le suivi et le pilotage des ressources publiques	Exécuté
Adoption par le gouvernement de transition du projet de budget 2014 et transmission au CNT	<b>Action préalable</b>	Normaliser la gestion des finances publiques	Exécuté
Finalisation de la première étape d'apurement du fichier de la solde.	Repère structurel (Juin 2014)	Rationaliser le fichier de la solde et améliorer l'efficacité de la fonction publique	
Reconnexion des applicatifs informatiques GESCO-Budget et GESCO-Comptabilité	Repère structurel (Septembre 2014)	Renforcer la procédure budgétaire et la traçabilité comptable	
Procéder au recrutement de l'Agent Comptable Central du Trésor et son fondé de pouvoir.	Repère structurel (Septembre 2014)	Améliorer la gestion de la trésorerie ainsi que la centralisation et le suivi comptable	

## Annexe II-Protocole d'accord technique, 2014

### Introduction

1. Le présent protocole d'accord technique (PAT) définit les repères et les critères de réalisation de la Facilité de crédit rapide (FCR). Il fixe également la périodicité et les délais maxima de communication des données nécessaires aux services du Fonds monétaire international (FMI) pour le suivi dudit financement. Sauf indication contraire, tous les critères de réalisation et les repères indicatifs seront évalués en termes de flux cumulés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### Hypothèses du Programme

2. **Taux de change du programme.** Pour les besoins du présent PAT, la valeur des transactions libellées en devises étrangères sera convertie dans la monnaie nationale de la RCA (franc CFA—CFAF) sur la base des taux de change identifiés par le programme. Les principaux taux de change sont présentés ci-dessous<sup>1</sup>

CFAF/US\$	475,00
CFAF/Euro	655,96
CFAF/DTS	732.43

3. **Hypothèse du prix du pétrole.** Le programme a pour hypothèse un prix moyen du baril de pétrole de 104.17 dollars pour 2014.<sup>1</sup>

### Définitions

4. Sauf indication contraire, l'État est défini comme l'Administration centrale de la République centrafricaine (RCA) et n'inclut pas les collectivités locales, la banque centrale ou toute autre entité publique ayant une personnalité juridique autonome (à savoir les entreprises détenues entièrement ou partiellement par l'État) et n'entrant pas dans le champ du tableau des opérations financières de l'État (TOFE).

5. **Définition de la dette.** La définition de la dette est spécifiée au point 9 de la décision du Conseil d'administration du FMI n° 6230-(79/140), ultérieurement amendée le 31 août 2009 par la décision du Conseil d'administration n° 14416-(09/91) :

- a) la « dette » s'entend comme une obligation directe, donc non contingente, résultant d'un accord contractuel prévoyant la mise à disposition de valeurs sous forme d'actifs

<sup>1</sup> Hypothèses des Perspectives pour l'économie mondiale (WEO) au 4 mars 2014. Prix moyen pour 2014.

(y compris monétaires) ou de services, et par lequel le débiteur s'engage à effectuer un ou plusieurs paiements sous forme d'actifs (y compris monétaires) ou de services, selon un échéancier déterminé; ces paiements libéreront le débiteur des engagements contractés en termes de principal ou d'intérêts. La dette peut prendre plusieurs formes, dont notamment:

- i. des prêts, c'est-à-dire des avances d'argent effectuées au profit du débiteur par le créancier sur la base d'un engagement du débiteur de rembourser ces fonds dans le futur (notamment dépôts, bons, titres obligataires, prêts commerciaux, crédits-acheteurs) et d'échanges temporaires d'actifs, équivalents à des prêts entièrement garantis, au titre desquels le débiteur doit rembourser les fonds prêtés, et généralement payer un intérêt, en rachetant les actifs donnés en garantie au vendeur dans le futur (par exemple, accords de rachats ou accords officiels d'échange);
  - ii. des crédits-fournisseurs, c'est-à-dire des contrats par lesquels le fournisseur accorde au client un paiement différé jusqu'à une date postérieure à celle de la livraison des biens ou de la réalisation du service;
  - iii. des accords de crédit-bail, c'est-à-dire des accords donnant au preneur le droit d'utiliser une propriété pour une ou plusieurs durée(s) donnée(s) généralement plus courte(s) que la durée de vie des biens concernés mais sans transfert de propriété, dont le titre est conservé par le bailleur. Pour les besoins de cette directive, la dette est la valeur actualisée (à la création du bail) de tous les paiements anticipés du bail durant la période de l'accord à l'exception des paiements nécessaires au fonctionnement, aux réparations et à l'entretien des biens concernés.
- b) Conformément à la définition de la dette énoncée ci-dessus, tout arriéré, toute pénalité, et tout dommage et intérêt accordé par un tribunal à la suite du non-règlement d'une obligation contractuelle est une dette. Le non-règlement d'une obligation contractuelle qui n'est pas considérée comme une dette aux termes de la présente définition (par exemple, paiement à la livraison) ne constitue pas une dette.
- c) **La « dette extérieure »** est définie comme une dette libellée en une autre monnaie que le franc CFA.
6. **Dette garantie.** La garantie d'une dette par l'État s'entend comme une obligation juridique explicite d'assurer le service d'une dette en cas de non-paiement par l'emprunteur (par le biais de règlements en espèces ou en nature).
7. **Dette concessionnelle.** Une dette est réputée concessionnelle si elle comporte un élément don d'au moins 35 pour cent; la valeur actuelle nette (VAN) de la dette calculée avec un taux d'actualisation de 5 pour cent.

## Critères Indicatifs

### Niveau plancher sur les recettes de l'Etat

8. **Les recettes intérieures de l'Etat** seules les recettes fiscales et non-fiscales réalisées sur une base caisse seront portées au Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE).

### Niveau plancher sur le solde budgétaire primaire

9. **Le solde budgétaire primaire**, sur base engagements, est défini comme la différence entre les recettes intérieures et les dépenses de l'Etat, hormis les paiements d'intérêts et les dépenses d'investissement sur financement extérieur. Le solde budgétaire primaire sera calculé au dessus de la ligne avec les données contenues dans le TOFE.

### Niveau Plafond du Financement Intérieur Net de l'Etat

10. Le financement intérieur net des banques et du marché financier à l'Etat est défini comme la somme (i) de la position nette du gouvernement envers le système bancaire telle que définie ci-dessous, (ii) des financements de l'Etat à travers l'émission (nette de remboursements) de titres à des personnes physiques ou morales en dehors du système bancaire ou aux banques non-résidentes domiciliées dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), et (iii) toutes recettes de privatisation ou toutes recettes exceptionnelles non prises en compte en « haut de la ligne ».

11. La position nette du gouvernement est définie comme le solde entre les dettes et les créances du gouvernement vis-à-vis de la banque centrale et des banques commerciales. Le champ de la position nette du Gouvernement est celui utilisé par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et conforme à la pratique générale du FMI en la matière. Il implique une définition de l'Etat qui est plus large que celle précisée au paragraphe 4 du présent document, il inclut les collectivités locales et certains projets et établissements publics à caractère administratif. Les créances du gouvernement incluent l'encaisse en francs CFA, les comptes chèques postaux, les obligations cautionnées ainsi que l'ensemble des dépôts auprès de la BEAC et des banques commerciales, des organismes publics à l'exception des établissements publics à caractère industriel ou commercial (EPIC) et des sociétés d'Etat qui sont exclus de ce calcul. Les dettes du gouvernement à l'égard du système bancaire comprennent l'ensemble des dettes vis-à-vis de ces mêmes institutions financières.

12. Aucun emprunt extérieur non concessionnel sera contracté ou garanti par l'Etat. Des modifications pourraient être apportées à ce plafond lors des revues du programme (après l'approbation du Conseil d'administration du FMI) pour des projets d'investissements particuliers dont la rentabilité et la viabilité financières auront été évaluées et approuvées par une institution reconnue, et à la condition que l'emprunt n'aggrave pas sensiblement les vulnérabilités

d'endettement selon l'analyse de la viabilité de la dette préparée de façon conjointe par les services de la Banque mondiale et du FMI.

### **Non-accumulation d'arriérés de paiements extérieurs de l'État (CR continu tout au long du programme)**

13. Les arriérés de paiements extérieurs publics sont définis comme les paiements exigibles et non effectués par l'État à la date d'échéance spécifiée dans le contrat, au titre de la dette extérieure de l'État ou garantie par l'État. Les définitions de la dette et de la dette extérieure visées au paragraphe 5, et de l'État au paragraphe 4 s'appliquent ici.

14. L'État s'engage à ne pas accumuler d'arriérés de paiements extérieurs publics à l'exception d'arriérés provenant de la dette en cours de renégociation ou de rééchelonnement. Le critère de réalisation relatif à la non-accumulation d'arriérés de paiements extérieurs publics fera l'objet d'un suivi permanent sur la durée du programme.

### **Non accumulation de nouveaux arriérés de paiements intérieurs de l'État**

15. L'État s'engage à ne pas accumuler d'arriérés de paiements intérieurs. La définition d'arriérés visée au paragraphe 17 s'applique ici. Cet objectif fera l'objet d'un suivi continu.

## **Mesures préalables et repères structurels**

### **A. Mesures Préalables**

#### **Signature du décret portant création du Comité de Trésorerie (CT) et mise en place effective de cette instance**

16. Le gouvernement de transition s'engage à signer le décret portant création du Comité de trésorerie et à communiquer le procès verbal de la première réunion du dit Comité qui aura pour objet de valider, d'adopter le plan annuel de trésorerie. En outre, le Comité de trésorerie aura pour mission de suivre l'exécution du plan annuel de trésorerie qui doit intégrer l'ensemble des éléments qui concourent à la trésorerie de l'Etat en recettes cash et en dépenses.

#### **Signature du décret portant création du Comité de Suivi et de Gestion des Finances Publiques (CSGFP) et mise en place effective de cette instance**

17. Le gouvernement de transition s'engage à signer le décret portant création du Comité de Suivi et de Gestion des Finances Publiques et à communiquer le procès verbal de la première réunion du dit Comité qui aura pour objet de planifier et suivre en liaison avec les partenaires techniques et financiers l'utilisation faite de l'ensemble des ressources publiques.

## **Adoption par le gouvernement de transition du projet de budget 2014 et transmission au CNT**

18. Le gouvernement de transition s'engage à finaliser le projet de budget 2014 conformément aux engagements pris dans la lettre d'intention et le mémorandum de politique économique et financière qui l'accompagne, à l'adopter et à le transmettre au Conseil national de la transition en vue de son adoption.

## **B. Repères Structurels**

### **Finalisation de la première étape d'apurement du fichier de la solde**

19. La première étape de l'apurement du fichier de la solde consistera à recenser, en conformité avec la réglementation, les agents en possession d'une attestation de présence contrôlée et certifiée par une commission mixte incluant les services compétents de l'administration en charge de cette opération. Les personnels qui ne sont pas en règle auront la possibilité de justifier ultérieurement de leur situation. Les cas litigieux seront scrupuleusement examinés par les services compétents de la fonction publique.

### **Reconnexion des applicatifs GESCO budget et GESCO comptabilité**

20. Le gouvernement de transition s'engage à reconnecter les applicatifs informatiques de GESCO- Budget/ GESCO-comptabilité pour permettre la réconciliation des informations budgétaires et comptables et limiter le recours aux procédures budgétaires exceptionnelles (OP – Caisse et les OP – Budget) dans l'exécution du budget de l'Etat. Au cours d'une année fiscale le recours à ces procédures exceptionnelles sera continuellement plafonné à 7 pour cent du total des dépenses courantes hors salaires et frais financiers.

### **Procéder au recrutement de l'Agent Comptable Central du Trésor et son fondé de pouvoir**

21. L'Agence comptable centrale du Trésor est mise place pour centraliser la trésorerie de l'Etat et veiller au respect des règles de dépenses et de comptabilisation dans l'exécution du budget et de toutes les autres opérations financières de l'Etat. Le repère structurel, qui se rapporte à cette action, sera considéré comme atteint lorsque le recrutement de l'agent comptable central du trésor et son fondé seront finalisés.

Les données quantitatives relatives aux critères de réalisation et aux objectifs indicatifs seront transmises aux services du FMI selon la périodicité décrite dans le Tableau 1 ci-dessous. En outre, toutes les révisions apportées aux données seront communiquées dans les meilleurs délais. Les autorités sont tenues de consulter les services du FMI au sujet de toute information et donnée éventuelles, pertinentes pour l'évaluation et le suivi de la réalisation des objectifs du programme, mais qui ne sont pas spécifiquement abordées dans le présent ce protocole d'accord.

**Tableau 1. République Centrafricaine — Communication des données au FMI dans le cadre de l'accord FEC**

<b>Description des données</b>	<b>Délai de transmission</b>
Rapport trimestriel d'évaluation des indicateurs quantitatifs et des mesures structurelles (concernant en particulier les repères structurels; voir tableau 2 du MPEF) accompagné des pièces justificatives.	Dans les quatre semaines suivant la fin de chaque trimestre.
Situation monétaire, comptes mensuels de la banque centrale et des banques commerciales.	Dans les quatre semaines suivant la fin de chaque mois.
Tableau des opérations mensuelles de trésorerie.	Dans les dix jours suivant la fin de chaque mois.
Tableau des opérations financières de l'État (TOFE).	Dans les quatre semaines suivant la fin de chaque mois.
Montant total des arriérés de paiement intérieurs sur biens et services et salaires, y compris les pensions et primes impayés.	Dans les quatre semaines suivant la fin de chaque mois.
Stock de la dette extérieure en fin de période.	Dans les quatre semaines suivant la fin de chaque mois.
Ventilation des dépenses figurant au TOFE (biens et services, salaires, intérêts, etc.).	Dans les quatre semaines suivant la fin de chaque trimestre.
Tableau récapitulatif des dépenses réelles dans les secteurs prioritaires, notamment la santé, l'éducation et la sécurité.	Dans les quatre semaines suivant la fin de chaque trimestre.
Ventilation des débours au titre des dépenses courantes et en capital, financées sur fonds propres et extérieurs.	Dans les quatre semaines suivant la fin de chaque trimestre.
Ventilation des recettes par institution et classification économique.	Dans les quatre semaines suivant la fin de chaque trimestre.
Recettes et dépenses comptabilisés en contrepartie les uns des autres sans règlement en espèces (par type de dépenses et de recettes).	Dans les quatre semaines suivant la fin de chaque trimestre.
Ventilation du service de la dette et des arriérés extérieurs, notamment par intérêt et principal et par principaux créanciers.	Dans les quatre semaines suivant la fin de chaque mois.
Montant de la nouvelle dette extérieure non concessionnelle et concessionnelle contractée ou garantie par l'État.	Dans les quatre semaines suivant la fin de chaque mois.
Décaissements effectifs au titre des projets et programmes bénéficiant d'une aide financière étrangère et allègement de la dette extérieure octroyée par les créanciers extérieurs (y compris la date, le montant et le créancier).	Dans les quatre semaines suivant la fin de chaque trimestre.



# RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

## DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE ET D'ANNULATION DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

1er mai 2014

Approuvé par  
**Michael Atingi-Ego et  
Bob Traa (FMI) ainsi  
que par Jeffrey D. Lewis  
et Marcelo Giugale  
(AID)**

Préparé par les services du Fonds monétaire international et de l'Association internationale de développement

*Selon l'analyse de viabilité de la dette (AVD) effectuée conformément au cadre conjoint FMI-Banque mondiale d'analyse de la viabilité de la dette des pays à faible revenu,<sup>1</sup> la notation de la République centrafricaine est révisée et passe d'un risque modéré à un risque élevé de surendettement; en effet, la valeur actuelle (VA) de référence du ratio dette extérieure/exportations dépasse de 2013 à 2019 le seuil lié aux politiques mises en œuvre en raison d'une chute des exportations en 2013 liée à la longue crise politique et sécuritaire. Le ratio de référence service de la dette/exportations excède aussi le seuil pendant la période 2014-2016. Les perspectives à moyen et long terme sont meilleures grâce aux progrès de la situation sécuritaire et à la reprise de l'économie attendus après la crise. Outre le niveau relativement modéré de la dette extérieure hautement concessionnelle, l'effondrement de la production et des exportations est le principal facteur de révision de l'AVD opérée avant la crise. La présente AVD montre que la RCA est très vulnérable aux chocs sur les termes de l'échange. Il ressort aussi de l'analyse que le pays devrait, pour les emprunts futurs, respecter le niveau minimum de concessionnalité requis, car cela a une incidence sur l'appréciation du surendettement. Au total, les résultats de cette AVD laissent penser que la RCA doit appliquer une politique budgétaire à moyen terme prudente, tandis que la reconstruction des institutions étatiques exige des ressources financières substantielles émanant surtout des partenaires internationaux du développement.*

<sup>1</sup> L'AVD des pays à bas revenu (PBR) compare l'évolution des indicateurs d'endettement et les seuils indicatifs liés aux politiques mises en œuvre pendant la période de projection en utilisant la moyenne triennale de l'évaluation des politiques et institutions nationales (EPIN) par la Banque mondiale. Selon l'évaluation EPIN de la Banque mondiale, les politiques et les institutions de la RCA sont classées dans la catégorie des pays à résultats médiocres, avec une moyenne de 2,74 sur la période 2006-2012.

## CONTEXTE

**1. Cet exercice applique le cadre prospectif d'analyse de viabilité de la dette des pays à faible revenu.**<sup>2</sup> L'effondrement de l'activité résultant de la dégradation de l'ordre public à la fin de 2012 et la crise humanitaire qui s'en est suivie expliquent la situation macroéconomique défavorable à l'origine des résultats présentés dans le scénario de référence de la présente analyse, comparativement à la précédente.<sup>3</sup> La longue crise politique et sécuritaire a eu des effets désastreux sur une économie déjà fragile : baisse de la production estimée à quelque 36 %; lourd déficit de la balance des paiements courants dû à la chute des exportations; important déséquilibre budgétaire. Ces données caractérisent les cinq premières années de l'AVD. On s'attend à ce qu'un retour à la normale améliore les exportations à moyen et long terme; la reprise des transferts officiels internationaux en faveur du budget et de projets d'investissement contribuera à retrouver une trajectoire d'endettement plus viable, en faisant l'hypothèse d'une amélioration de la sécurité et de l'obtention de financements externes hautement concessionnels. Le taux de croissance de la RCA restera inférieur au potentiel à cause de la faiblesse des capacités de production et de la lenteur du redressement de la demande. Du fait de la forte contraction du PIB et des exportations en 2013, imputable à la crise, la valeur actuelle (VA) de référence des ratios dette extérieure/exportations et service de la dette/exportations sera supérieure aux seuils indicatifs liés aux politiques mises en œuvre, respectivement de 2013 à 2019 et de 2013 à 2015. Le taux d'actualisation a été révisé en hausse, à 5 %, tandis que les besoins de financement du gouvernement de transition sont censés être couverts par des emprunts hautement concessionnels et des dons.

**2. L'accumulation de nouveaux arriérés de paiement externes et internes en 2012 et 2013 est la principale menace pour la viabilité des finances publiques et de la dette en RCA. Les arriérés externes continuaient d'augmenter même avant la crise, parfois pour des raisons purement techniques.** La plus grande partie concerne des créanciers non membres du Club de Paris, en particulier la province chinoise de Taïwan, la Libye et la Chine. L'essentiel des arriérés de paiement externes à l'égard de créanciers officiels date d'avant les initiatives PPTE/IADM de 2009 et les efforts des autorités pour arriver à un accord avec les créanciers pour leur apurement ont été gênés par la crise. Elles ont signé des accords avec la plupart des créanciers non membres du Club de Paris en vue de négocier sur l'encours de la dette des conditions similaires à celles du Club de Paris, mais on est au premier stade du processus et au moins deux pays n'ont pas répondu à la requête du gouvernement de la RCA. Il subsiste d'autres arriérés de paiement sur la dette multilatérale, à savoir des intérêts non versés et des retards de versement d'intérêts au Fonds international de développement agricole (FIDA) et à la Banque européenne d'investissement (BEI). Sur le plan interne, des arriérés de paiement se sont accumulés, surtout à l'égard de fonctionnaires et

<sup>2</sup> L'AVD de la RCA a été effectuée par les services du FMI et de la Banque mondiale qui ont consulté à cette fin les autorités du pays. Elle est conforme à la note d'orientation des services du FMI relative à l'application du cadre conjoint FMI-Banque mondiale d'analyse de viabilité de la dette des pays à bas revenu, Banque mondiale, FMI, 2013.

<sup>3</sup> L'AVD actualisée présentée avec la demande d'un accord de trois ans au titre de la Facilité élargie de crédit (EBS/12/76; 12 juin 2012).

de fournisseurs. La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est le principal créancier interne.<sup>4</sup> L'urgence a conduit le gouvernement à contracter des emprunts internes (emprunt auprès de la République du Congo d'un montant de 25 milliards de FCFA signé en juin 2013)<sup>5</sup> et externes (emprunt auprès de l'Angola d'un montant de 20 millions de dollars américains programmé pour le deuxième semestre de 2014).

**3. La dette publique totale de la RCA, incluant les arriérés de paiement internes, était estimée à 45,1 % du PIB à fin septembre 2013.**<sup>6</sup> À la même date, la dette extérieure publique ou garantie par le secteur public représentait 27,2 % du PIB, dont 85,8 % à l'égard de créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris.<sup>7</sup> La dette publique intérieure s'élevait à 18 % du PIB. Elle se compose de l'encours des crédits des banques commerciales nationales à l'État (6,7 %), de la dette de l'État vis-à-vis de la BEAC (47,5 %) et des engagements à l'égard d'autres créanciers (45,8 %).

**4. On estime que l'accumulation de nouveaux arriérés de paiements internes au quatrième trimestre de 2013 a porté le montant total de la dette publique à 50,8 % du PIB à la fin de 2013.** En l'absence d'informations définitives à propos de ce surcroît d'arriérés de paiement, on peut formuler une estimation — englobant les salariés, les banques commerciales, les fournisseurs et les autres créanciers — qui augmente l'encours de la dette publique de 5,7 points de PIB. Cette estimation est basée sur les comptes budgétaires communiqués par le gouvernement et sur des vérifications de cohérence effectuées par les services de la Banque mondiale et du FMI.

---

<sup>4</sup> La RCA et le Tchad sont les deux pays membres de la CEMAC vis-à-vis de la BEAC au titre de diverses facilités. La RCA n'assure pas le service de sa dette auprès de la BEAC.

<sup>5</sup> L'emprunt à la République du Congo est considéré comme faisant partie de la dette intérieure parce que l'opération a été faite par le truchement de la BEAC (voir la définition de la dette publique intérieure dans le protocole d'accord).

<sup>6</sup> La dette publique se compose de la dette extérieure contractée ou garantie par le secteur public, de la dette publique intérieure, des arriérés de paiement de l'État central (y compris ceux à l'égard de la BEAC) ainsi que la dette extérieure et intérieure des entreprises appartenant à l'État.

<sup>7</sup> En valeur actuelle nette et après allègement PPTE/IADM, le principal créancier bilatéral est la province chinoise de Taïwan (30 % de la dette à l'égard de créanciers non membres du Club de Paris).

**Tableau 1. République centrafricaine: Encours de la dette publique intérieure et extérieure contractée ou garantie le secteur public (septembre 2013, en milliards de FCFA)**

	Outstanding <sup>1</sup>	of which Arrears	Share of Outstanding
External Debt	206	126	100.0
Bilateral	177	121	85.8
Paris Club	1	0	0.3
Non-Paris Club	176	118	85.4
Multilateral	29	6	14.2
IDA	12	0	6.0
Other	17	6	8.3
Domestic Debt	136	...	100.0
BEAC	65	...	47.5
Commercial Banks	9	...	6.7
Other	63	...	45.8
<b>Total Public Debt</b>	<b>343</b>	<b>...</b>	

Source: C.A.R. authorities and IMF staff calculations

<sup>1</sup> As of September 2013.

## HYPOTHÈSES SOUS-TENDANT L'AVD

**5. L'évolution macroéconomique à court terme reste influencée par la crise politique et sécuritaire avec la perspective d'une reprise soutenue par la communauté internationale.** Après avoir beaucoup diminué en 2013, les exportations, en particulier de diamants et de bois, devraient repartir et dépasser les niveaux antérieurs. On s'attend à ce qu'un soutien important des bailleurs de fonds et une demande extérieure solide de produits du bois et de diamants aident la RCA à sortir de la crise. La croissance du PIB dépassera son rythme antérieur. Toutefois, la persistance de prix mondiaux du pétrole élevés constitue un défi pour les secteurs exportateurs et pour les finances publiques, car le gouvernement n'a pas appliqué pleinement le mécanisme de tarification des produits pétroliers.<sup>8</sup>

**6. Les exportations se redresseront lentement, après leur forte baisse en 2013, quand les forces internationales de maintien de la paix atteindront les zones rurales et à la faveur de la levée des restrictions appliquées dans le cadre du processus de Kimberley<sup>9</sup>.** Après un recul de l'ordre de 44 % en

<sup>8</sup> Avant la crise, le mécanisme officiel de fixation des prix des produits pétroliers ne répercutait pas intégralement l'évolution des cours internationaux de sorte que les subventions absorbaient des ressources budgétaires.

<sup>9</sup> Les exportations de diamants de la RCA étaient certifiées dans le cadre du processus de Kimberley; il s'agit d'une initiative conjointe de gouvernements, de professionnels du secteur et de la société civile pour empêcher que l'usage de diamants ne finance l'action de rebelles contre des autorités légitimes.

dollars, les exportations devraient retrouver en 2014 et 2015 une trajectoire de croissance soutenue. L'embargo décidé dans le cadre du processus de Kimberley devrait être levé à la fin de 2014 ou au début de 2015. Il faudra plus de temps pour que les exportations de bois et de coton retrouvent complètement leurs niveaux antérieurs. On prévoit que l'exportation de certaines ressources naturelles commence après 2020 et ait un effet positif sur les investissements directs étrangers (IDE).

**7. À plus long terme, la RCA devrait connaître un taux de croissance à l'état stationnaire de l'ordre de 6 % grâce à la stabilité politique ainsi qu'un courant soutenu d'investissements publics et privés.** Cette projection de croissance est fondée sur une amélioration durable de la confiance des entreprises due au rétablissement des institutions démocratiques ainsi qu'aux réformes attendues sur le plan législatif, judiciaire et administratif, tout cela suscitant une hausse des investissements publics et privés (encadré 1). La progression d'exportations de produits de base diversifiés, dont l'or et le coton, devrait porter la croissance du PIB à plus de 5 % au cours des toutes prochaines années. La consolidation de la situation politique et macroéconomique permettrait d'atteindre un taux de croissance de l'ordre de 6 % à l'horizon de 2033. Le redressement des exportations réduirait progressivement le déficit de la balance des paiements courants à quelque 2½ % du PIB; il serait financé initialement par des dons, des prêts-projets hautement concessionnels et par l'émission de titres d'État. La politique budgétaire resterait prudente afin de rétablir la viabilité de la dette publique. L'ancre budgétaire officielle, à savoir le solde primaire interne -- qui exclut les dons et les dépenses d'investissement à financement externe -- obligerait le gouvernement à des efforts significatifs pour réaliser l'équilibre à long terme. Le solde primaire dons inclus, qui détermine plus directement la trajectoire de la dette publique, serait d'abord négatif (2014), mais deviendrait légèrement excédentaire dans les années suivant la crise, ce qui contribuerait à stabiliser le ratio dette publique/PIB.

**8. Les perspectives macroéconomiques de la RCA sont sujettes à des risques.** Si la dissipation des incertitudes politiques internes et le retour à la sécurité tardaient, cela pourrait freiner le soutien des bailleurs de fonds et peser sur la confiance des investisseurs. Le gouvernement de transition ayant pour mission de rétablir les institutions démocratiques, un échec éventuel sur ce plan affaiblirait les anticipations de reprise dans un contexte post-conflictuel. Des investissements suffisants dans les infrastructures et une amélioration du cadre d'activité des entreprises s'imposent pour atténuer les dommages découlant de la crise, appuyer la croissance économique et faire reculer la pauvreté.

### Encadré 1. République centrafricaine: hypothèses macroéconomiques de référence

**Croissance du PIB réel:** on prévoit un taux annuel moyen de croissance du PIB réel de 5,9 % pendant la période allant de 2014 à 2033. Cette projection est basée sur la résolution attendue de la crise politique et sécuritaire, le retour des personnes déplacées et une reprise des transferts des bailleurs de fonds internationaux. Le scénario de référence ne prend pas en compte une éventuelle accélération de la croissance due à l'exploitation à grande échelle des ressources naturelles; la grande incertitude à propos du niveau des réserves et du moment de leur exploitation rend difficile d'évaluer leur véritable incidence à long terme sur l'économie de la RCA. L'hypothèse d'une croissance relativement forte du PIB repose sur l'existence d'une sécurité et d'une stabilité politique constantes ainsi que sur la transformation structurelle de l'économie. La durabilité de la croissance résulte d'une hausse des investissements privés, surtout dans la sylviculture, l'agriculture, les activités minières et les télécommunications. On prévoit aussi une progression des investissements publics pendant toute la période de projection, qui les porterait à un montant annuel de quelque 8 % du PIB en 2033; elle générerait une amélioration du réseau d'infrastructures indispensable au développement de l'agriculture, activité économique dominante. Le rétablissement des institutions démocratiques et de l'État de droit créerait les conditions d'entrées régulières d'IDE dans ces secteurs. Les efforts de reconstruction devraient porter leurs fruits et permettre aux pays d'être mieux à même de relever les défis d'une croissance solidaire après le conflit.

**Inflation:** après une inflation inhabituellement élevée en 2013, imputable à la rareté des produits alimentaires et d'autres produits de première nécessité, on prévoit que le déflateur du PIB augmente à un rythme moyen annuel de 2¼ % de 2014 à 2033; le taux moyen de l'inflation mesurée par l'IPC atteindrait 4,5 % en 2014, puis évoluerait en baisse vers le taux de 2 % retenu comme hypothèse. La prévision est conforme au critère de convergence du rythme de hausse de l'IPC dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), c'est-à-dire 3 %.

**Solde de la balance des paiements courants:** le déficit des paiements courants (calculé en incluant les dons) devrait ressortir en moyenne à 6 % du PIB de 2014 à 2033. Après la chute des exportations en 2013, on anticipe un redressement progressif de la balance commerciale sous l'effet d'une série de facteurs: redressement des secteurs de biens échangeables, amélioration de la compétitivité et performances supérieures à l'exportation résultant de réformes structurelles et de l'extension du réseau d'infrastructures destinée à permettre une diversification des exportations; le déficit des échanges de services resterait important. Celui des paiements courants serait principalement financé par une aide publique au développement hautement concessionnelle (prêts-projets) et par des investissements directs étrangers dans les ressources naturelles quand le contexte qui leur est défavorable aura disparu.

**Solde budgétaire:** le solde primaire interne se redresserait pour devenir excédentaire à hauteur de 0,3 % du PIB en 2018, puis resterait en moyenne proche de l'équilibre de 2019 à 2033. Le solde budgétaire total (dons inclus) serait de l'ordre de -¾ % du PIB de 2014 à 2033, le solde primaire étant dans un premier temps inférieur au niveau nécessaire pour stabiliser le ratio dette/PIB. Il est prévu que les recettes publiques internes dépassent leur niveau antérieur à la crise, de l'ordre de 11½ % du PIB (en 2012), pour atteindre 20 % du PIB à la fin de 2033, principalement sous l'effet de progrès continus des administrations fiscale et douanière ainsi que d'une réforme fiscale de la politique fiscale destinée à aligner la RCA sur ses pairs. Les dépenses primaires internes s'élèveraient de quelque 11 % du PIB en 2012 à 21 % en 2033, essentiellement en raison d'un effort d'investissement.

**Aide extérieure:** après une augmentation substantielle de l'aide des bailleurs de fonds en 2014-2015, on fait l'hypothèse que les financements équivalant à des dons représenteraient à peu près 5½ % du PIB par an de 2016 à 2033, soit 90 % du total de l'aide extérieure. La composante dons des nouveaux emprunts à l'extérieur serait d'au moins 35 % pendant cette période. On s'attend à ce que la négociation avec les créanciers non membres du Club de Paris aboutisse à des résultats similaires à ce que consentent les créanciers qui en sont membres, le résultat étant l'effacement des arriérés externes existants.

**Endettement interne:** en 2012, le gouvernement a commencé à solliciter les marchés de titres en émettant des bons du trésor. À cause de la crise, leur renouvellement s'est effectué avec une charge d'intérêts substantielle. Le service de l'emprunt contracté en urgence auprès de la République du Congo sera aussi onéreuse dans les premières années suivant la crise. Un certain rééquilibrage sera nécessaire pour rendre le poids de la dette interne plus supportable. À long terme, le taux d'intérêt réel moyen sur la dette libellée en monnaie nationale devrait converger à quelque 3 %.

# ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE

**9. Selon le scénario de référence, la VA des ratios dette/exportations et service de la dette/exportations dépasse constamment les seuils pendant les premières années** (tableau 2, graphique 1 et tableau 1). La VA du ratio dette/exportations est supérieure au seuil au cours des quatre premières — 2014 à 2019 — et le ratio service de la dette/exportations l'est de 2014 à 2017, sous l'effet surtout de la baisse prononcée des exportations en 2013 et de la lenteur de leur redressement dans le scénario de référence. De manière générale, la VA des ratios d'endettement est influencée à moyen terme par le montant relativement élevé de la dette à l'égard des créanciers non membres du Club de Paris. De même, le ratio service de la dette/recettes publiques excède le seuil en 2014, mais retrouve ensuite un niveau viable, principalement du fait de la normalisation des activités administratives et de la mobilisation des recettes dans le contexte post-conflictuel. Tous les indicateurs d'endettement sont orientés en baisse pendant la période de projection.

**Tableau 1. République centrafricaine:  
Policy-Based seuils et indicateurs externes de fardeau de la dette**

	Thresholds <sup>1</sup>	Baseline Scenario Ratios		
		2013	2014–33 <sup>2</sup> Proj.	2014–33 Peak
PV of external debt in percent of:				
GDP	30.0	16.1	12.4	19.1
Exports	100.0	178.2	88.7	225.8
Revenue	200.0	282.9	65.2	296.9
External debt service in percent of:				
Exports	15.0	11.7	6.8	20.8
Revenue	18.0	18.5	4.6	18.5

Sources: C.A.R. Authorities; and IMF and World Bank estimates.

<sup>1</sup> Policy-based thresholds as defined in the LIC DSA framework for a weak policy performer based on the 3-year average CPIA score (2.73 for 2010-2012).

<sup>2</sup> Simple average.

**10. L'analyse des effets de chocs supplémentaires corrobore l'évaluation de la viabilité de la dette de la RCA.** La volatilité du dollar vis-à-vis de l'euro rend le pays très vulnérable aux fluctuations du taux de change et se répercute sur la demande extérieure de diamants et de bois. La suspension du processus de Kimberley pour la certification des diamants et la stagnation de l'exploitation du bois ont été très dommageables à l'économie. Les exportations non traditionnelles (or et coton), qui pourraient amorcer une diversification économique, ont aussi été interrompues par des problèmes de sécurité dans les zones d'exploitation, d'où une difficulté accrue pour le pays d'obtenir les devises nécessaires au service de la dette extérieure. Un choc négatif durable sur les exportations pourrait aggraver le risque d'un surendettement futur.

**11. Les faiblesses révélées par cette AVD montrent qu'il faut obtenir de nouveaux prêts concessionnels pour financer le déficit budgétaire issu de la crise.** Le niveau approprié de concessionnalité de la dette extérieure de la RCA protège la VA du ratio dette/PIB d'une éventuelle hausse des taux d'intérêt. La situation peut changer si l'urgence oblige l'État à se financer à des taux élevés. Fixer pour les dépenses publiques des priorités étroitement liées aux ressources disponibles conditionne la santé financière à moyen et long terme.

**12. Le scénario historique ne pourrait constituer un scénario de référence adéquat pour la RCA en ce qui concerne le proche avenir et le long terme** (graphique 1 et tableau 1.b). Il englobe les années de grande instabilité et incertitude résultant du conflit, période pendant laquelle le financement extérieur a été gêné par nombre des facteurs qui ont aussi limité la croissance. Par ailleurs, l'allègement de la dette intervenue en 2009 a largement remédié aux faiblesses du pays vis-à-vis des créanciers externes. Enfin, les hypothèses retenue dans le scénario historique diffèrent nettement de celles du scénario de référence.

**13. Les tests paramétriques font ressortir les risques éventuels d'un choc sur les exportations, mais le faible endettement extérieur avant la crise permet aux ratios d'endettement d'évoluer vers des niveaux soutenables.** Le scénario du test de résistance le plus extrême, qui fait l'hypothèse d'une dépréciation du taux de change (graphiques 1.b, 1.d et 1.f) ou d'un choc sur les exportations (graphique 1.c et 1.e), a surtout pour effet de faire baisser les exportations en valeur, mais il ne place pas les principaux indicateurs de la dette extérieure sur une trajectoire intenable pendant la période de projection. Les exportations de biens et de services ont été très instables, à partir d'une faible base, et la crise les a encore réduites. Sachant qu'elles ne représentaient que 9 % du PIB en 2013, un choc supplémentaire d'un écart-type sur celles de 2014 et 2015 provoquerait un dépassement important et prolongé du seuil de la VA du ratio dette/exportations; néanmoins, ce scénario (graphiques 1.c et 1.e) est aussi très improbable car le scénario de référence intègre déjà la grave incidence de la crise sur les exportations.

## ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE PUBLIQUE

**14. En conséquence de la crise, les indicateurs de la dette publique sont élevés dans les premières années de la projection, mais atteignent des niveaux viables quand le pays retrouve des conditions normales, comme le décrit le scénario de référence** (graphique 2 et tableau 2a). En faisant l'hypothèse d'une baisse à moyen et long terme des dons inscrits au programme par rapport au passé récent (1 % du PIB à long terme) et de financements hautement concessionnels, tous les indicateurs de la dette intérieure devraient diminuer progressivement. On suppose aussi que le gouvernement puisse de nouveau poursuivre une politique budgétaire prudente: transformation du déficit primaire des premières années de la projection en un équilibre primaire à long terme, hausse du ratio recettes publiques internes/PIB; obtention d'un maximum de financements peu coûteux. Avec ces hypothèses, la VA du ratio dette publique/PIB pourrait fléchir de plus de 36 points, à partir de 46 % en 2011, et se stabiliser à environ 9,8 % à long terme. Parallèlement, la VA du ratio dette publique/recettes (dons inclus) pourrait tomber de 426 % à 35 %.

**15. Un autre scénario indique un risque de déficits primaires supérieurs aux anticipations à cause d'une faible mobilisation des recettes, d'où une incidence négative sur la viabilité de la dette intérieure.** Parmi les différents scénarios testés dans le cadre de l'AVD PBR concernant la RCA, un choc négatif touchant les recettes publiques ferait augmenter le déficit primaire et la VA du ratio dette publique/PIB, qui resterait au-dessus du seuil pendant la plus grande partie de la période de projection (2014 à 2033). En tout état de cause, le scénario de substitution maintenant le solde primaire au niveau de 2013 est tout à fait irréaliste puisque c'est précisément l'année de la crise. Des mesures adéquates visant à améliorer la gestion financière publique et la mobilisation des recettes internes contribueront à éviter une dégradation des ratios d'endettement.

**16. Tous les indicateurs d'endettement continueraient à se dégrader si la croissance du PIB réel accusait un ralentissement pendant deux années consécutives** (graphique 2 et tableau 2). Ce freinage temporaire -- une croissance du PIB réel inférieure de 3,3 points à la référence en 2015-2016 -- constitue le scénario le plus extrême.<sup>10</sup> Dans cette hypothèse, la VA du ratio dette/PIB serait légèrement au-dessus de la référence en 2033, la VA du ratio dette/recettes publiques atteindrait 88 % au lieu de 34 % et le ratio service de la dette/recettes publiques ne changerait pratiquement pas. Les résultats montrent que le scénario de référence est très sensible aux hypothèses de croissance. Toutefois, les chocs peuvent sembler quelque peu extrêmes car l'écart-type sur la croissance est élevé du fait de l'inclusion d'une valeur aberrante liée à la guerre civile de 2003. L'exclusion de cette valeur augmenterait sensiblement la croissance historique moyenne et réduirait son écart-type.

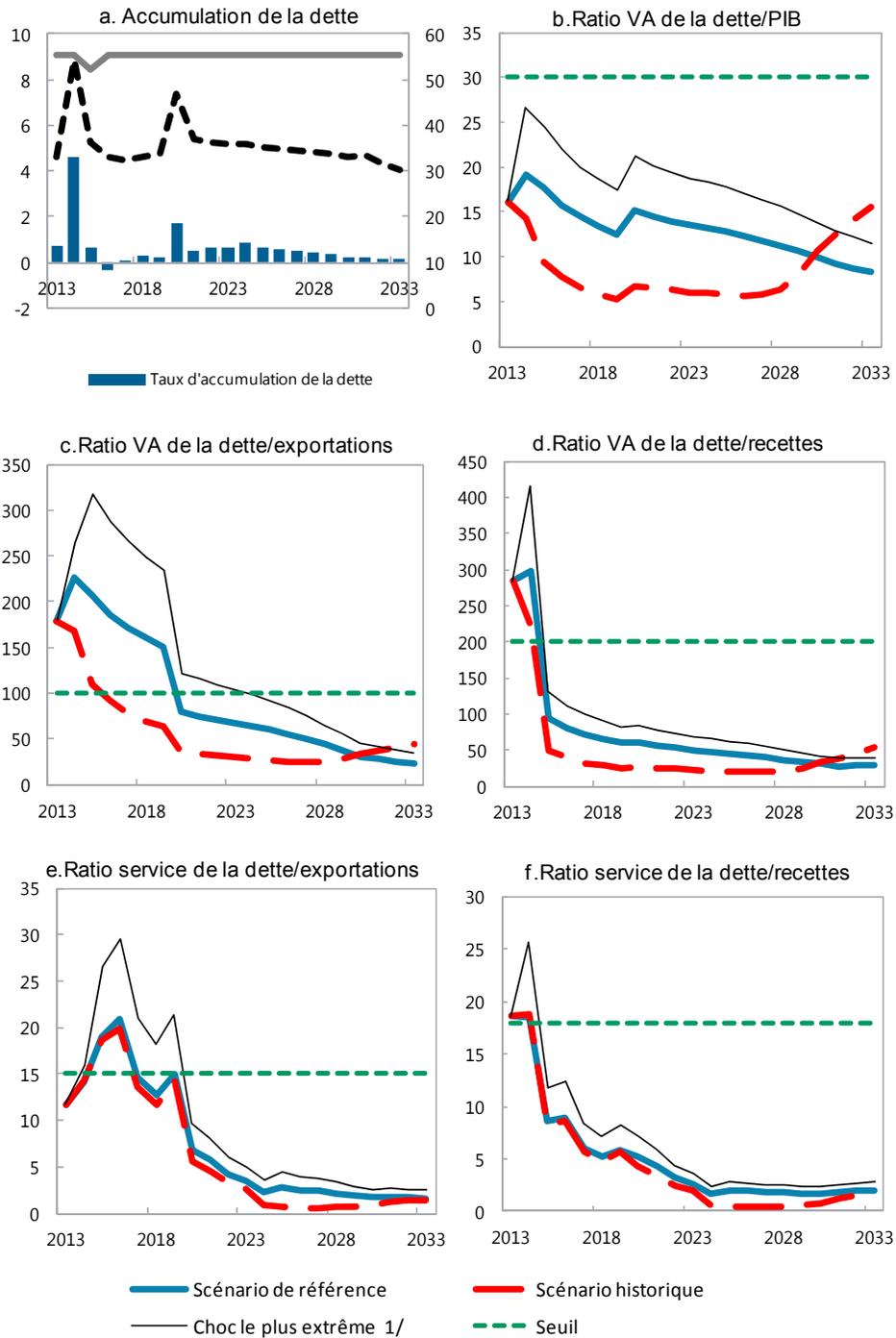
## APPRÉCIATION DU RISQUE DE SURENDETTEMENT ET CONCLUSIONS

**17. La RCA fait face à un risque élevé de surendettement, ce qui exige un haut degré de concessionnalité des prêts.** La rechute intervenue après la nette amélioration qui a suivi le passage du point d'achèvement PPTe et l'allègement de la dette au titre de l'initiative IADM révèle la vulnérabilité d'un pays confronté à des chocs importants sur la production et les exportations ainsi qu'à l'effondrement consécutif des recettes budgétaires. L'accumulation de substantiels arriérés de paiement internes montre les difficultés qu'éprouve l'État à couvrir ses charges courantes. L'analyse de viabilité de la dette indique que la RCA est exposée à un risque élevé de surendettement. Outre les efforts de mobilisation des recettes, alors que le système productif est sérieusement endommagé, il faut un soutien décisif des partenaires du développement pour: (i) couvrir les besoins de financement temporaires du gouvernement de transition; (ii) obtenir des ressources supplémentaires permettant de rétablir les institutions démocratiques et de financer une stratégie à long terme de croissance économique soutenue, d'investissement, de création d'emplois et d'élévation du niveau de vie de la population. Comme cela doit être fait sans compromettre la viabilité de la dette, le recours à un haut degré de concessionnalité est prioritaire à moyen et long terme. Les

<sup>10</sup> On définit le choc de croissance faible comme la moyenne de la croissance du PIB réel minorée d'un écart-type, le calcul portant sur les 10 années antérieures à la crise de 2013.

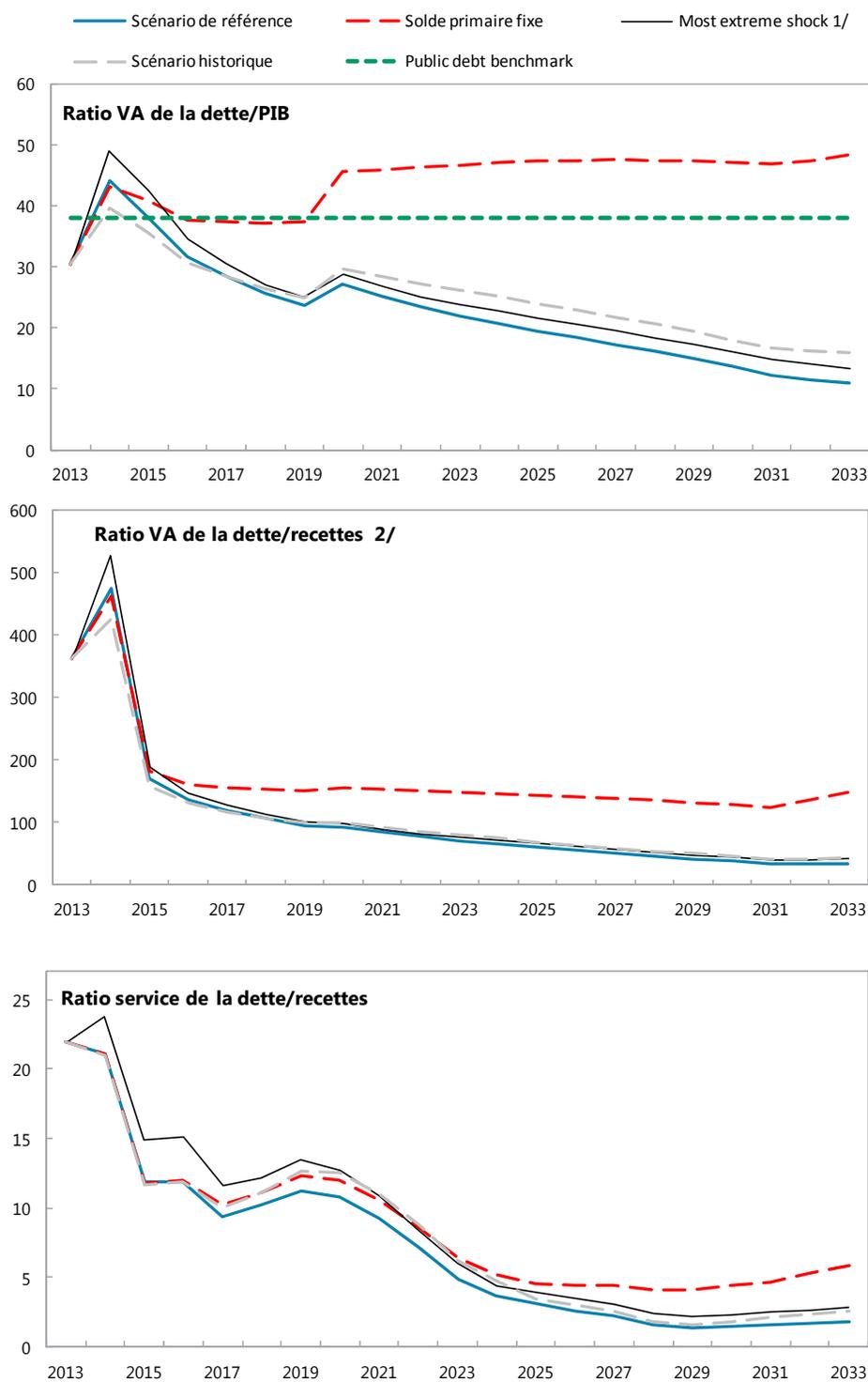
indicateurs de la dette extérieure sont particulièrement sensibles à la progression des exportations et à l'instabilité des termes de l'échange. Cela laisse penser que, pour préserver la viabilité de la dette extérieure, il est indispensable de diversifier et d'accroître les exportations, notamment en améliorant les conditions offertes aux investissements directs étrangers, en allégeant les coûts de transport, en faisant progresser la productivité et en empruntant avec précaution. La sensibilité de la dette publique à un ralentissement de la croissance du PIB et à une augmentation des flux de capitaux créateurs d'endettement confirme que la RCA doit poursuivre une politique budgétaire prudente à moyen terme et consolider les conditions de la croissance en assurant la sécurité interne, en encourageant un montant adéquat d'investissements privés et publics ainsi qu'en renforçant les capacités institutionnelles et administratives.

**Graphique 1. République Centrafricaine: Indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État selon divers scénarios, 2013-2033<sup>1/</sup>**



Sources: données communiquées par les autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.  
 1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2033 ou avant. Au graphique b, cela correspond à un choc de type Dépréciation ponctuelle ; au c. à un choc de type Exportations; au d. à un choc de type Dépréciation ponctuelle ; au e. à un choc de type Exportations; et au f. à un choc de type Dépréciation ponctuelle .

**Graphique 2. République Centrafricaine: Indicateurs d'endettement public selon divers scénarios, 2013-2033 <sup>1/</sup>**



Sources: données communiquées par les autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.  
1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2023 ou avant.

**Tableau 1a. République Centrafricaine: Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2010-2033**  
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Moyenne <sup>6/</sup> historique	Écart type <sup>6/</sup>	Projections								2013-2018 Moyenne	2023	2033	2019-2033 Moyenne
	2010	2011	2012			2013	2014	2015	2016	2017	2018						
<b>Dette extérieure (nominale) 1/</b>	<b>19.8</b>	<b>23.2</b>	<b>24.6</b>			<b>36.6</b>	<b>43.3</b>	<b>40.1</b>	<b>36.3</b>	<b>33.3</b>	<b>31.0</b>		<b>30.8</b>	<b>16.2</b>			
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	19.8	23.2	24.6			36.6	43.3	40.1	36.3	33.3	31.0		30.8	16.2			
Variation de la dette extérieure	3.7	3.4	1.3			12.0	6.8	-3.3	-3.8	-3.0	-2.3		-1.5	-1.1			
Flux générateurs d'endettement net identifiés	7.1	4.0	2.6			22.9	13.1	9.5	1.4	2.0	1.7		1.6	-2.3			
<b>Déficit extérieur courant hors intérêts</b>	<b>10.0</b>	<b>7.4</b>	<b>5.5</b>	<b>5.5</b>	<b>3.6</b>	<b>10.5</b>	<b>14.2</b>	<b>13.7</b>	<b>5.6</b>	<b>5.8</b>	<b>5.3</b>		<b>5.3</b>	<b>-0.1</b>		3.2	
Déficit de la balance des biens et services	14.0	10.3	9.8			15.6	18.0	17.5	9.3	9.5	8.9		12.1	0.9			
Exportations	10.6	12.1	11.8			9.0	8.4	8.5	8.5	8.4	8.3		20.0	35.8			
Importations	24.6	22.4	21.6			24.6	26.5	26.0	17.8	17.8	17.2		32.1	36.7			
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-4.0	-2.9	-4.3	-3.0	1.8	-5.3	-3.9	-3.8	-3.7	-3.6	-3.5		-6.6	-4.9		-6.0	
<i>dont : officiels</i>	-3.7	-2.2	-3.1			-3.3	-2.1	-2.1	-2.1	-2.1	-2.1		-5.9	-4.6			
Autres flux extérieurs courants (négatifs= entrées nettes)	0.0	0.0	-0.1			0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0		-0.2	3.9			
<b>IDE nets (négatifs = entrées)</b>	<b>-3.1</b>	<b>-1.7</b>	<b>-3.3</b>	<b>-2.4</b>	<b>1.7</b>	<b>0.0</b>	<b>-0.5</b>	<b>-2.2</b>	<b>-2.1</b>	<b>-2.0</b>	<b>-1.9</b>		<b>-2.0</b>	<b>-1.3</b>		-1.7	
<b>Dynamique endogène de la dette 2/</b>	<b>0.2</b>	<b>-1.7</b>	<b>0.4</b>			<b>12.4</b>	<b>-0.5</b>	<b>-2.1</b>	<b>-2.1</b>	<b>-1.9</b>	<b>-1.8</b>		<b>-1.7</b>	<b>-0.9</b>			
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.2	0.2	0.1			-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.1	0.0			
Contribution de la croissance du PIB réel	-0.5	-0.6	-1.0			12.5	-0.5	-2.1	-2.1	-1.9	-1.8		-1.8	-1.0			
Contribution des variations de prix et de taux de change	0.5	-1.3	1.2			...	...	...	...	...	...		...	...			
<b>Résiduel (3-4) 3/</b>	<b>-3.3</b>	<b>-0.6</b>	<b>-1.3</b>			<b>-10.9</b>	<b>-6.3</b>	<b>-12.7</b>	<b>-5.2</b>	<b>-5.0</b>	<b>-4.0</b>		<b>-3.1</b>	<b>1.3</b>			
<i>dont : financement exceptionnel</i>	-3.0	-0.6	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0			
VA de la dette extérieure 4/	...	...	10.8			16.1	19.1	17.6	15.7	14.4	13.4		13.5	8.2			
En pourcentage des exportations	...	...	91.7			179.0	226.6	207.3	185.9	172.0	161.4		67.3	23.0			
<b>VA de la dette extérieure CGE</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>10.8</b>			<b>16.1</b>	<b>19.1</b>	<b>17.6</b>	<b>15.7</b>	<b>14.4</b>	<b>13.4</b>		<b>13.5</b>	<b>8.2</b>			
En pourcentage des exportations	...	...	91.7			179.0	226.6	207.3	185.9	172.0	161.4		67.3	23.0			
En pourcentage des recettes publiques	...	...	93.9			284.1	297.9	93.3	80.1	71.1	65.6		49.8	28.7			
<b>Ratio service de la dette/exportations (en pourcentage)</b>	<b>-3.3</b>	<b>-22.7</b>	<b>-22.1</b>			<b>11.7</b>	<b>14.1</b>	<b>19.0</b>	<b>20.8</b>	<b>14.7</b>	<b>12.7</b>		<b>3.5</b>	<b>1.6</b>			
<b>Ratio service de la dette CGE/exportations (en pourcentage)</b>	<b>-3.3</b>	<b>-22.7</b>	<b>-22.1</b>			<b>11.7</b>	<b>14.1</b>	<b>19.0</b>	<b>20.8</b>	<b>14.7</b>	<b>12.7</b>		<b>3.5</b>	<b>1.6</b>			
<b>Ratio service de la dette CGE/recettes (en pourcentage)</b>	<b>-3.0</b>	<b>-25.4</b>	<b>-22.6</b>			<b>18.6</b>	<b>18.5</b>	<b>8.5</b>	<b>9.0</b>	<b>6.1</b>	<b>5.2</b>		<b>2.6</b>	<b>2.1</b>			
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	0.1	0.1	0.0			0.2	0.3	0.2	0.1	0.1	0.1		0.1	-0.1			
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	6.3	3.9	4.2			-1.5	7.4	17.0	9.4	8.8	7.6		6.8	0.9			
<b>Principales hypothèses macroéconomiques</b>																	
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	3.0	3.3	4.1	2.2	3.3	-36.0	1.5	5.3	5.7	5.7	5.8		-2.0	6.1	5.9	6.3	
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	-2.7	7.0	-5.0	6.5	8.8	10.7	8.7	6.4	4.1	3.8	3.7		6.2	2.2	1.5	1.2	
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 5/	1.2	1.3	0.6	1.1	0.5	-0.3	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0		-0.1	0.4	0.1	0.1	
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	11.4	26.1	-3.6	6.8	15.5	-45.7	3.2	12.7	9.5	8.6	9.1		-0.4	10.4	11.4	20.4	
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	14.3	0.6	-4.4	8.2	12.1	-19.2	18.4	10.0	-24.8	10.1	5.9		0.1	10.5	7.7	14.0	
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	...	...	...	...	...	55.3	55.3	52.2	55.3	55.3	55.3		54.8	55.3	55.3	55.3	
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	11.6	10.8	11.5			5.7	6.4	18.9	19.6	20.2	20.5		27.0	28.7		28.6	
Flux d'aide (en milliards de dollars) 7/	0.1	0.1	0.1			0.1	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1		0.2	0.3			
<i>dont : dons</i>	0.1	0.1	0.1			0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1		0.1	0.3			
<i>dont : prêts concessionnels</i>	0.0	0.0	0.0			0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0			
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 8/	...	...	...			4.6	8.9	5.3	4.6	4.5	4.6		5.2	4.1		5.0	
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 8/	...	...	...			75.1	64.7	77.8	86.2	87.7	86.1		87.9	92.7		88.9	
<i>Pour mémoire :</i>																	
PIB nominal (milliards de dollars EU)	2.0	2.2	2.2			1.5	1.7	1.9	2.1	2.3	2.5		3.3	7.5			
Croissance du PIB nominal en dollars	0.2	10.6	-1.1			-29.2	10.3	12.0	10.0	9.7	9.7		3.8	8.4	7.5	7.6	
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	...	...	0.2			0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3		0.4	0.6			
(VAt - VAt-1)/PIBt-1 (en pourcentage)	...	...	...			0.7	4.6	0.6	-0.3	0.1	0.3		1.0	0.7	0.1	0.5	
Envois de fonds bruts des travailleurs (milliards de dollars EU)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0			
PV of PPG external debt (in percent of GDP + remittances)	...	...	10.8			16.2	19.2	17.7	15.8	14.4	13.5		13.5	8.3			
PV of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	...	...	94.6			184.7	233.9	213.8	191.7	177.1	165.9		68.5	23.1			
Debt service of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	...	...	-22.8			12.1	14.5	19.6	21.5	15.1	13.1		3.6	1.7			

Sources: données communiquées par les autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à  $[r - g - p(1+g)] / (1+g + p+g)$  fois le ratio d'endettement de la période précédente, où  $r$  = taux d'intérêt nominal;  $g$  = taux de croissance du PIB réel, et  $p$  = taux de croissance du déflateur du PIB en \$EU.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

5/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

7/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

8/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

**Tableau 1b. République Centrafricaine: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2013-2033**  
(en pourcentage)

	Projections							2033	2033
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2023		
<b>Ratio VA de la dette/PIB</b>									
<b>Scénario de référence</b>	16	19	18	16	14	13	<b>13</b>	8	
<b>A. Scénarios de rechange</b>									
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	16	14	9	8	6	6	<b>6</b>	16	
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	16	22	22	20	19	18	<b>21</b>	15	
<b>B. Tests paramétrés</b>									
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	16	20	19	17	16	15	<b>15</b>	9	
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	16	20	19	17	16	15	<b>15</b>	9	
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	16	21	21	19	18	16	<b>16</b>	10	
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	16	20	21	19	17	16	<b>16</b>	9	
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	16	21	24	21	20	18	<b>18</b>	11	
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	16	27	25	22	20	19	<b>19</b>	11	
<b>Ratio VA de la dette/exportations</b>									
<b>Scénario de référence</b>	179	227	207	186	172	161	<b>67</b>	23	
<b>A. Scénarios de rechange</b>									
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	179	169	110	92	77	69	<b>30</b>	43	
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	179	266	253	235	224	216	<b>106</b>	43	
<b>B. Tests paramétrés</b>									
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	179	228	209	187	173	162	<b>68</b>	23	
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	179	264	318	287	266	249	<b>103</b>	34	
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	179	228	209	187	173	162	<b>68</b>	23	
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	179	243	245	222	206	194	<b>80</b>	26	
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	179	246	284	257	239	224	<b>93</b>	30	
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	179	228	209	187	173	162	<b>68</b>	23	
<b>Ratio VA de la dette/recettes</b>									
<b>Scénario de référence</b>	284	298	93	80	71	66	<b>50</b>	29	
<b>A. Scénarios de rechange</b>									
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	284	222	50	40	32	28	<b>22</b>	54	
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	284	350	114	101	93	88	<b>78</b>	54	
<b>B. Tests paramétrés</b>									
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	284	308	103	88	78	72	<b>55</b>	32	
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	284	307	103	89	79	73	<b>55</b>	31	
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	284	334	114	98	87	80	<b>61</b>	35	
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	284	319	110	96	85	79	<b>59</b>	32	
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	284	333	127	109	98	90	<b>68</b>	37	
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	284	415	130	112	99	91	<b>69</b>	40	

**Tableau 1b. République Centrafricaine: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2013-2033 (continued)**  
(en pourcentage)

Ratio service de la dette/exportations								
<b>Scénario de référence</b>	12	14	19	21	15	13	<b>3</b>	2
<b>A. Scénarios de rechange</b>								
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	12	14	19	20	14	12	<b>3</b>	1
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	12	14	21	23	17	16	<b>5</b>	3
<b>B. Tests paramétrés</b>								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	12	14	19	21	15	13	<b>3</b>	2
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	12	16	27	30	21	18	<b>5</b>	2
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	12	14	19	21	15	13	<b>3</b>	2
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	12	14	19	21	15	13	<b>4</b>	2
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	12	15	23	25	18	16	<b>4</b>	2
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	12	14	19	21	15	13	<b>3</b>	2
<b>Ratio service de la dette/recettes</b>								
<b>Scénario de référence</b>	19	19	9	9	6	5	<b>3</b>	2
<b>A. Scénarios de rechange</b>								
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	19	19	8	9	6	5	<b>2</b>	2
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	19	19	9	10	7	6	<b>4</b>	3
<b>B. Tests paramétrés</b>								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	19	19	9	10	7	6	<b>3</b>	2
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	19	19	9	9	6	5	<b>3</b>	2
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	19	21	10	11	7	6	<b>3</b>	2
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	19	19	9	9	6	5	<b>3</b>	2
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	19	20	10	11	7	6	<b>3</b>	3
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	19	26	12	12	8	7	<b>4</b>	3
<i>Pour mémoire :</i>								
Élément don supposé du financement résiduel (c-à-d en sus du scénario de référence) 6/	52	52	52	52	52	52	<b>52</b>	52

Sources: C.A.R. authorities; and staff estimates and projections.

1/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

2/ On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur à celui retenu dans le scénario de référence, et que le différé d'amortissement et les échéances sont les mêmes que dans ce scénario.

3/ Exports values are assumed to remain permanently at the lower level, but the current account as a share of GDP is assumed to return to its baseline level after the shock (implicitly assuming an offsetting adjustment in import levels).

4/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

5/ Par dépréciation, on entend une baisse en pourcentage du taux dollar/monnaie nationale qui ne dépasse jamais 100%.

6/ S'applique à tous les tests de résistance sauf A2 (conditions moins favorables), où les conditions de tous les nouveaux financements sont celles qui sont précisées à la note 2.

**Tableau 2a. République Centrafricaine : Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2010-2033**  
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Moyenne <sup>5/</sup>	Écart type <sup>5/</sup>	Estimation					Projections			
	2010	2011	2012			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2013-18 Moyenne	2023	2033
<b>Dette du secteur public 1/</b>	44.2	47.7	47.5			50.8	68.4	60.5	52.2	47.2	43.2		39.3	18.8
<i>dont : libellée en devises</i>	19.8	23.2	24.6			36.6	43.3	40.1	36.3	33.3	31.0		30.8	16.2
Variation de la dette du secteur public	4.6	3.5	-0.2			3.3	17.6	-7.9	-8.3	-5.0	-4.1		-2.6	-1.3
Flux générateurs d'endettement identifiés	0.8	1.3	-3.4			23.5	5.4	-8.3	-3.3	-3.0	-2.3		-2.9	-2.1
Déficit primaire	0.4	1.8	-0.7	-0.4	4.0	6.1	8.6	-1.9	-1.1	-0.6	-0.3	1.8	0.0	-0.3
Recettes et dons	17.2	13.3	16.4			8.4	9.3	22.5	23.3	23.9	24.2		31.3	32.4
<i>dont : dons</i>	5.5	2.5	4.9			2.7	2.9	3.6	3.7	3.7	3.7		4.3	3.7
Dépenses primaires (hors intérêts)	17.6	15.1	15.6			14.5	17.9	20.6	22.2	23.4	23.9		31.4	32.1
Dynamique automatique de la dette	0.3	-1.0	-2.8			20.6	-3.2	-6.4	-4.6	-3.7	-3.3		-2.8	-1.3
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-0.9	-1.6	-2.4			22.0	-2.8	-5.7	-3.9	-3.1	-2.9		-2.8	-1.4
<i>dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	0.2	-0.2	-0.5			-4.8	-2.1	-2.3	-0.7	-0.3	-0.3		-0.4	-0.3
<i>dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	-1.2	-1.4	-1.9			26.8	-0.7	-3.4	-3.3	-2.8	-2.6		-2.4	-1.1
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	1.2	0.6	-0.4			-1.3	-0.4	-0.7	-0.7	-0.6	-0.4		...	...
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.1	0.6	0.1			-3.3	0.0	0.0	2.4	1.3	1.3		-0.1	-0.5
Produit des privatisations (néгатif)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Allègement de la dette (Initiative PPTE et autres)	0.1	0.6	-0.1			-3.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.3			0.0	0.0	0.0	2.4	1.3	1.3		-0.1	-0.5
Résiduel, y compris variations des actifs	3.8	2.1	3.2			-20.2	12.2	0.4	-5.1	-2.0	-1.7		0.3	0.9
<b>Autres indicateurs de viabilité</b>														
<b>VA de la dette du secteur public</b>	...	...	33.7			30.4	44.2	38.1	31.6	28.3	25.6		22.0	10.9
<i>dont : libellée en devises</i>	...	...	10.8			16.1	19.1	17.6	15.7	14.4	13.4		13.5	8.2
<i>dont : extérieure</i>	...	...	10.8			16.1	19.1	17.6	15.7	14.4	13.4		13.5	8.2
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	...	...	...			...	...	...	...	...	...		...	...
Besoin de financement brut 2/	0.9	-0.5	-2.2			7.9	10.6	0.8	1.7	1.7	2.2		1.6	0.3
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	...	...	205.9			361.3	474.8	169.2	135.6	118.4	105.9		70.1	33.6
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en %)	...	...	293.2			534.6	688.8	201.8	161.2	140.1	125.1		81.2	37.9
<i>dont : extérieure 3/</i>	...	...	93.9			284.1	297.9	93.3	80.1	71.1	65.6		49.8	28.7
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 4/	2.7	-17.1	-8.8			22.0	21.1	11.9	11.9	9.4	10.2		4.9	1.8
Ratio service de la dette/recettes (en %) 4/	4.0	-21.1	-12.6			32.5	30.6	14.1	14.1	11.1	12.0		5.7	2.0
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	-4.2	-1.7	-0.5			2.8	-9.0	6.0	7.2	4.4	3.8		2.6	1.0
<b>Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires</b>														
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	3.0	3.3	4.1	2.2	3.3	-36.0	1.5	5.3	5.7	5.7	5.8	-2.0	6.1	5.9
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	1.2	1.3	0.6	1.1	0.5	-0.3	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	-0.1	0.4	0.1
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	1.6	-0.3	-0.1	-0.4	1.9	-5.9	-2.4	-1.8	0.9	2.4	2.5	-0.7	1.6	0.5
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	7.8	3.3	-1.9	-1.8	9.9	-3.7	...	...	...	...	...	...	...	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	2.0	2.0	2.7	3.0	1.8	7.2	4.9	4.6	2.2	1.9	2.2	3.9	2.2	1.5
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	20.5	-11.2	7.8	1.7	8.0	-40.6	25.4	21.0	14.0	11.1	8.2	6.5	8.9	-1.5
Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)	...	...	...	...	...	55.3	55.3	52.2	55.3	55.3	55.3	54.8	55.3	55.3

Sources: C.A.R. authorities; and staff estimates and projections.

1/ [Indiquer la couverture du secteur public, par ex., administration générale ou secteur public non financier. Préciser en outre si la dette est brute ou nette.]

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

3/ Les recettes excluent les dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

5/ Les moyennes historiques et écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

**Tableau 2b. République Centrafricaine: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement public 2013-2033**

	Projections							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2023	2033
<b>Ratio VA de la dette/PIB</b>								
<b>Scénario de référence</b>	30	44	38	32	28	26	22	11
<b>A. Scénarios de rechange</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	30	40	36	31	28	26	26	16
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2013	30	43	41	38	37	37	47	48
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	30	45	39	33	30	27	28	29
<b>B. Tests paramétrés</b>								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	30	45	43	36	34	31	32	28
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	30	42	38	32	29	26	22	11
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	30	41	39	33	30	27	27	20
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2014	30	48	41	34	30	26	20	10
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2014	30	49	43	35	30	27	24	13
<b>Ratio VA de la dette/recettes 2/</b>								
<b>Scénario de référence</b>	361	475	169	136	118	106	70	34
<b>A. Scénarios de rechange</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	361	426	158	130	117	107	80	44
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2013	361	462	181	162	156	153	149	149
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	361	477	172	140	124	113	88	89
<b>B. Tests paramétrés</b>								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	361	484	186	154	138	128	102	85
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	361	449	171	137	120	107	71	34
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	361	441	170	138	123	112	84	63
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2014	361	517	181	144	124	110	65	30
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2014	361	526	189	148	127	112	76	42
<b>Ratio service de la dette/recettes 2/</b>								
<b>Scénario de référence</b>	22	21	12	12	9	10	5	2
<b>A. Scénarios de rechange</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	22	21	12	12	10	11	6	3
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2013	22	21	12	12	10	11	6	6
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	22	21	12	12	10	11	5	3
<b>B. Tests paramétrés</b>								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	22	21	13	13	10	11	6	4
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	22	21	12	12	10	10	5	2
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	22	21	12	12	10	11	5	3
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2014	22	24	15	15	12	12	6	3
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2014	22	21	12	13	10	11	5	2

Sources: C.A.R. authorities; and staff estimates and projections.

1/ Suppose que la croissance du PIB réel est à son niveau de référence moins un écart type, divisé par la racine carrée de la durée de la période de projection.

2/ Les recettes incluent les dons.



INTERNATIONAL MONETARY FUND



Communiqué de presse n° 14/226  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 15 mai 2014

Fonds monétaire international  
Washington, DC 20431 (USA)

### **Le Conseil d'administration du FMI approuve un décaissement de 12,9 millions de dollars au titre de la facilité de crédit rapide en faveur de la République centrafricaine**

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le 14 mai 2014 une assistance financière au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) d'un montant équivalent à 8,355 millions de DTS (environ 12,9 millions de dollars EU) en faveur de la République centrafricaine (RCA), à l'appui du programme d'urgence de redressement économique des autorités. Cette assistance financière du FMI aidera les autorités de transition de la RCA à mettre en œuvre un ensemble de politiques économiques et structurelles, ainsi que des mesures visant à rétablir progressivement la stabilité macroéconomique et à renforcer les capacités de l'État. L'approbation par le Conseil d'administration du recours à la FCR permettra aussi aux autorités d'ouvrir des discussions avec les partenaires de développement en vue d'obtenir un surcroît d'aide. La décision du Conseil d'administration ouvre la voie au décaissement immédiat de la totalité du montant approuvé, qui est équivalent à 15 % de la quote-part de la RCA au FMI.

Le Conseil d'administration a pris note de l'annulation par les autorités de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) approuvé le 25 juin 2012 en faveur de la RCA ([communiqué de presse 12/237](#)). Il peut envisager de reconduire le financement au titre de la FCR avant la fin de l'année, pour autant que la RCA remplisse les conditions requises pour bénéficier à nouveau de cette facilité, notamment en menant des politiques macroéconomiques adéquates pendant une période fixée normalement à six mois avant de présenter une nouvelle demande d'assistance financière au titre de la FCR. Il est essentiel que l'aide financière et l'assistance technique promises soient fournies en temps opportun pour maintenir la dynamique du redressement, renforcer les capacités de l'État et sortir de la situation d'urgence.

La FCR permet d'apporter rapidement une aide financière concessionnelle assortie d'une conditionnalité limitée aux pays à faible revenu qui se heurtent à un problème immédiat de balance des paiements. Dans ce contexte, les politiques économiques menées par un pays membre bénéficiant d'un financement au titre de la FCR sont censées remédier aux difficultés sous-jacentes de balance des paiements et concourir à la réalisation des objectifs poursuivis par les pouvoirs publics, notamment en ce qui concerne la stabilité macroéconomique et la réduction de la pauvreté. Un financement au titre de la FCR est

assorti d'un taux d'intérêt nul, d'un différé d'amortissement de cinq ans et demi et d'une échéance finale de 10 ans. Le FMI revoit tous les deux ans les taux d'intérêt de toutes les facilités concessionnelles.

À l'issue des débats du Conseil d'administration sur la demande d'assistance financière présentée par la RCA au titre de la FCR, M. Naoyuki Shinohara, Directeur général adjoint et Président par intérim, a fait la déclaration ci-après :

«La crise politique et sécuritaire qui a suivi la prise du pouvoir par une coalition rebelle en mars 2013 a provoqué un effondrement de l'économie en RCA et aggravé une situation déjà fragile. Les nouvelles autorités de transition ont la ferme volonté de rétablir la sécurité, mobiliser une aide humanitaire, raviver l'activité économique et reconstruire les institutions démocratiques, mais elles se heurtent à des difficultés redoutables.

«Avec le soutien obtenu au titre de la facilité de crédit rapide du FMI, les autorités de transition entendent appliquer les politiques macroéconomiques et les réformes structurelles nécessaires pour rétablir la stabilité macroéconomique, restaurer les fonctions de base de l'État, améliorer la mobilisation des recettes intérieures, normaliser les procédures budgétaires, apurer les arriérés intérieurs et assurer le versement régulier des salaires et des retraites des fonctionnaires. Une gestion transparente des ressources publiques, y compris les aides extérieures, une meilleure hiérarchisation des dépenses et l'amélioration de la gestion de trésorerie seront déterminantes pour la réussite du programme. Il sera aussi important de préserver la viabilité de la dette.

«Le FMI continuera de jouer un rôle clé en coordonnant les initiatives internationales pour apporter aux pays l'aide financière et l'assistance technique dont il a tant besoin pour rétablir les fonctions financières fondamentales de l'État.»

**DÉCLARATION DE M. KOSSI ASSIMAI DOU, ADMINISTRATEUR  
POUR LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
ET DE M. WOURY DIALLO, ADMINISTRATEUR SUPPLÉANT**

**Le 14 mai 2014**

Au nom de mes autorités de la République Centrafricaine (RCA), permettez-moi de remercier le Conseil d'administration, la direction et les services du FMI de maintenir une coopération étroite avec la RCA et de soutenir les efforts déployés par le pays en faveur de la reprise. Les autorités sont particulièrement reconnaissantes de l'honnêteté des avis de politique économique prodigués par les services pendant les discussions du programme et de l'assistance technique pratique.

Les autorités remercient les services du FMI d'avoir rapidement présenté au Conseil leur demande de décaissement au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR) qui sera utile pour mettre en œuvre leur programme de reprise d'urgence, jeter les bases d'une reprise économique durable après la crise et renforcer les finances publiques. La FCR jouera aussi un rôle de catalyseur pour mobiliser le soutien extérieur, suite aux conférences internationales des donateurs à Bruxelles et Washington au cours desquelles la confiance dans les politiques macroéconomiques des autorités s'est confirmée.

Mes autorités apprécient le soutien de la communauté internationale alors qu'elles s'efforcent de rétablir la sécurité dans tout le pays, de trouver une solution durable au conflit par le biais d'institutions inclusives et de mettre en œuvre le plan de reprise économique. Elles apprécient aussi l'aide apportée pour remédier aux grandes souffrances humanitaires et reconstruire l'infrastructure physique et la capacité institutionnelle. Les autorités sont aussi résolues à déployer tous leurs efforts pour que la situation revienne à la normale. À cet égard, dès qu'elle a été élue par l'Assemblée nationale provisoire, la Présidente Catherine Samba-Panza a pris des mesures fermes pour résoudre la crise en cours et apaiser les tensions avec le soutien de la communauté internationale. Le gouvernement a adopté un plan d'urgence qui s'articule autour de quatre priorités : i) rétablir la sécurité ; ii) remédier à la crise humanitaire ; iii) restaurer la capacité administrative dans tout le territoire et tenir des élections et iv) lancer la reprise économique et une saine gestion des finances publiques (GFP).

**Récente évolution économique**

Après avoir enregistré une croissance de 3,2 % en 2011 et 2012, l'économie s'est contractée de 3,6 % en 2013. Les exportations ont chuté de 44 %, ce qui a doublé le déficit de la balance des paiements qui a atteint 10,4 % du PIB en 2013. L'inflation a également doublé, sous l'effet des bouleversements dans l'approvisionnement et les activités agricoles. La gestion des finances publiques a beaucoup souffert de la destruction des biens de l'État et des difficultés de l'environnement sécuritaire dans

lequel évoluent les agents du fisc et des douanes. C'est pourquoi, les recettes ont nettement baissé de 54 % par rapport à leur niveau de 2012. S'agissant des dépenses, les arriérés de paiement se sont accumulés.

### **Demande de décaissement au titre de la Facilité de crédit rapide et futures politiques**

Les autorités sollicitent un décaissement au titre de la FCR pour un montant équivalent à 8,3 millions de DTS (15 % de la quote-part). La FCR appuiera la mise en œuvre du programme économique d'urgence des autorités préparé pour la période 2014-16 et contribuera à satisfaire les besoins urgents de balance des paiements; la facilité jouera un rôle de catalyseur pour mobiliser le soutien des donateurs. Dans le cadre de la FCR, le gouvernement entend satisfaire les besoins les plus urgents de la population, rétablir la stabilité et jeter les bases d'un cadre et de pratiques solides de gestion budgétaire.

### **Politique budgétaire**

La reconstitution des capacités physiques et humaines requises pour mettre en œuvre de saines politiques budgétaires est une priorité urgente pour les autorités, car le conflit a donné lieu à une destruction généralisée des agences de douanes et des impôts, des installations du trésor et du système de gestion des dépenses. Les autorités demandent également une assistance technique d'urgence pour les aider à rétablir les contrôles budgétaires de même que la capacité à élaborer et mettre en œuvre des politiques budgétaires bien calibrées.

Compte tenu de l'épuisement des sources intérieures de recettes, les autorités sont reconnaissantes de l'intensification du soutien de la communauté internationale qui représente aujourd'hui les deux tiers du budget de 2014. Elles sont résolues à améliorer la transparence de la gestion des ressources publiques, à normaliser les processus budgétaires et à renforcer les contrôles budgétaires afin d'utiliser au mieux les rares ressources publiques, tout en rassurant la communauté des donateurs que des sauvegardes adéquates sont en place.

En ce sens, le gouvernement a adopté le projet de loi de finances pour 2014 conformément aux principes convenus avec les services du FMI et l'a soumis au Parlement provisoire. Des efforts sont également déployés pour assurer que le budget est exécuté comme prévu, avec un recours limité aux procédures exceptionnelles. C'est pourquoi un Comité pour suivre et gérer les finances publiques, présidé par le Premier Ministre, et composé de représentants de la communauté des donateurs, a été créé et est investi de larges pouvoirs de contrôle en vue d'assurer que les ressources intérieures et l'assistance extérieure sont correctement gérées.

Pour assainir les finances publiques, il convient également de mobiliser et d'obtenir des recettes et de renforcer la gestion des flux de trésorerie. S'agissant des recettes, les

autorités se sont fixé pour objectif immédiat de rééquiper les agences des impôts et des douanes et de reprendre leurs opérations lorsque la sécurité le permet, en mettant l'accent sur le corridor Douala-Bangui. S'agissant des dépenses, les autorités veilleront à la reprise du paiement des salaires et à l'exécution dans les délais des dépenses prioritaires. Un comité du trésor a été créé et est maintenant opérationnel, son but étant d'améliorer la gestion de la trésorerie.

Des dispositions ont été prises pour satisfaire les besoins sociaux urgents, notamment en matière d'éducation, de services de santé, d'eau et d'assainissement.

### **Viabilité de la dette**

Les autorités sont conscientes de la vulnérabilité accrue de la dette suite à l'effondrement des exportations et de la baisse des activités économiques en raison de la crise. Les indicateurs de viabilité de la dette devraient s'améliorer à mesure que l'économie surmonte la crise et après la levée de l'interdiction des exportations de diamants. Il demeure que les autorités sont résolues à rechercher un financement, de préférence sous la forme de dons, de même qu'un financement concessionnel. De plus, elles déploient des efforts de bonne foi pour prendre contact avec leurs créanciers et obtenir une renonciation temporaire de même qu'une réduction ou un rééchelonnement additionnels de la dette. Elles sont reconnaissantes aux administrateurs de leur soutien pour faciliter cette entreprise.

### **Réformes structurelles**

S'agissant des réformes structurelles, les autorités insisteront sur le rétablissement de la confiance de la communauté des affaires pour impulser la reprise des activités économiques. Elles réaliseront une évaluation des dégâts subis par les entreprises privées et publiques en vue de les aider. Elles faciliteront également le retour des populations déplacées, contribuant ainsi à la reprise du commerce et des activités agricoles. Des efforts seront aussi déployés pour améliorer le climat des affaires, notamment en consolidant le cadre de la coopération entre le secteur public et le secteur privé et en renforçant les capacités des chambres consulaires.

### **Programme successeur**

Les autorités sont intéressées par un programme successeur avec le FMI en vue de soutenir une nouvelle stabilisation économique et les efforts de reconstruction et de catalyser l'assistance des donateurs. Bien qu'au départ elles entendent solliciter une autre FCR pour faire face aux besoins urgents en financement extérieur, elles souhaitent la poursuite de la coopération avec le FMI sous la forme d'une Facilité élargie de crédit, à mesure qu'elles renforcent les capacités et mettent en œuvre leur programme de réduction de la pauvreté et de croissance à moyen terme.

**Conclusion**

Les autorités de la RCA sont déterminées à mener de prudentes politiques macroéconomiques alors que le pays est soumis à l'important choc économique causé par le conflit civil. Elles prennent des mesures décisives pour faire face aux risques pesant sur la progression du programme, notamment s'agissant de la sécurité, des pénuries alimentaires et des risques associés aux capacités. Un soutien continu et adéquat de la communauté internationale est requis pour que ces efforts soient couronnés de succès.

Eu égard aux besoins urgents et compte tenu de la résolution des autorités à mener de saines politiques, ainsi qu'en témoigne la mise en œuvre de toutes les mesures préalables convenues avec les services du FMI, et en vue de compléter les efforts de la communauté internationale, nous sollicitons le soutien des administrateurs pour une assistance du FMI en faveur de la RCA au titre de la FCR et par le biais d'une assistance technique.